

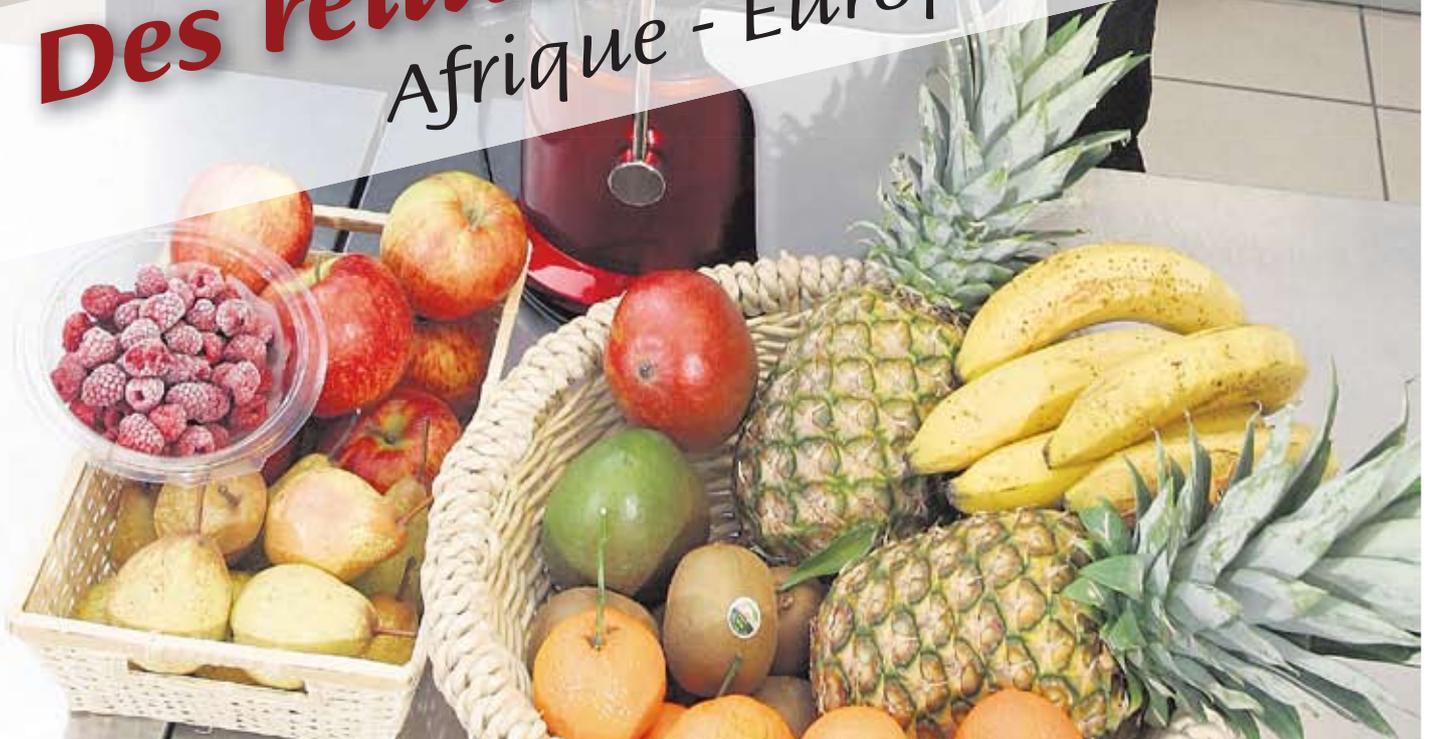
d'Wort



astm

ACTION SOLIDARITE TIERS MONDE

**Des relations humaines**  
Afrique - Europe



## Migrationsströme zwischen Afrika und Europa

# Worte und Zahlen entzaubern

Bei der OECD ist man um den Abbau von Vorurteilen bemüht

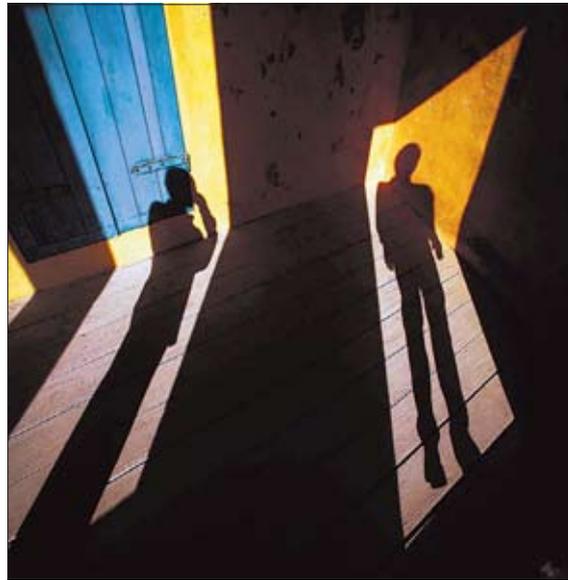
VON JOELLE MERGES

**200 Millionen: So viele Menschen verließen offiziellen Angaben zufolge im Jahr 2005 ihre Heimat, um in einem Drittstaat eine neue Existenz aufzubauen. Glaubt man den Statistiken, dann ist die Zahl der Migranten in den vergangenen 25 Jahren explosionsartig angestiegen: eine Ansicht, die die Forscher des Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest zu relativieren versuchen.**

Zuwanderung aus Afrika: Zu diesem Stichwort fallen einem Mitteleuropäer sofort die Bilder der Bootsflüchtlinge ein, die ihre gefährliche Reise über den Atlantik auf die Kanaren oder andere europäische Küstenabschnitte häufig mit dem Leben bezahlen. Doch diese illegalen Zuwanderer, so tragisch ihr Schicksal auch sein mag, stellen nur eine Randerscheinung im globalen Phänomen der Migrationsströme zwischen dem afrikanischen und dem europäischen Kontinent dar.

Seit in Europa die Angst vor einer Immigrationswelle aus Afrika umgeht, verstärken die Experten des OECD-nahen Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) ihre Bemühungen, mehr oder minder begründete Vorurteile durch Gegenargumente und Fakten zu entkräften. Zum Beispiel der rasante Anstieg der Migrantenzahl von 100 Millionen Menschen im Jahr 1980 auf 200 Millionen 25 Jahre später. Weil aber auch die Zersplitterung der ehemaligen Sowjetunion von der Statistik als Migration bewertet wurde, sei das Ausmaß tatsächlich viel geringer, stellt Laurent Bossard, Fachreferent beim CSAO, klar. In den OECD-Staaten befanden sich um die Jahrtausendwende rund 100 Millionen Menschen auf Wanderung. Die Hälfte davon stammt aus einem anderen Mitgliedstaat der Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung: Die Migrationsströme verlaufen also alles andere als einseitig von Süden nach Norden. Bedauerlich sei bloß, dass lediglich die Zuwanderer aus Afrika, nicht aber die Europäer in ihrem Gastland als Immigranten wahrgenommen würden, so Bossard.

„Man muss die Migrationsströme kontrollieren“: Schon allein die Worte, die im politischen Diskurs immer wieder fallen, bereiten dem CSAO-Experten Probleme. Kontrollieren könne man vielleicht ein Stück Land, sicherlich aber keine Menschen. Zu welchen Auswüchsen solche verzweifelten Versuche führen können, sei der Weltöffentlichkeit beim Völkermord in Ruanda vor Augen geführt worden. Auch wenn die öffentliche Wahrnehmung eine andere ist: In den 30 Mitgliedstaaten der OECD leben derzeit lediglich 7,2 Millionen Zuwanderer aus Afrika. Weniger als die Hälfte von



Menschen lassen sich nicht steuern. Deshalb hält man beim CSAO den Begriff der „kontrollierten Migration“ für falsch. (FOTO: REUTERS)

ihnen stammt aus den Staaten südlich der Sahara. Davon leben lediglich 1,5 Millionen in Europa, wobei Frankreich, Belgien und Portugal die stärksten Minderheiten zählen. Anhand der Art und Weise, wie diese drei Staaten ihre Integrationspolitik gestalten, lasse sich deutlich ablesen, wie Vorurteile entstehen können, meint der CSAO-Experte. Im Gegensatz zu Frankreich und Belgien habe sich in Portugal die alteingesessene Bevölkerung nicht vor den Immigranten aus den ehemaligen Kolonien abgeschottet.

Zu entkräften versucht der CSAO-Experte auch die vermeintliche Bedrohung durch die illegale Immigration: Das Phänomen beschränke sich auf etwa 10 000 Fälle pro Jahr, die aber bedauerlicherweise von den Medien hoch gespielt würden und von der Politik als Begründung für schärfere Zuwanderungsregeln herhalten müssen. Dabei dürften die europäischen Staaten bloß nicht so tun, als ob sie allein unter der Zuwanderung litten. Spreche man mit den Menschen in den Herkunftsstaaten, werde deutlich, welche Erniedrigung das Verlassen der Heimat für sie bedeute, erzählt Bossard. Der Versuch jedenfalls, Europa zur Festung gegenüber der Zuwanderung aus dem Süden zu bauen, wird dem CSAO-Experten zufolge jedenfalls über kurz oder lang in einen Irrweg münden. Und darunter litten in erster Linie die Staaten im subsaharischen Afrika. Denn weitaus mehr als die Staaten der Nordhalbkugel leide der demografisch noch immer wachsende Kontinent selbst unter den Migrationsströmen. Sechs bis neun Millionen Menschen befinden sich derzeit im Westen Afrikas auf Wanderschaft, schätzt man beim CSAO. Und unter den etwas

Bossard in diesem konkreten Fall zu einer einvernehmlichen Regelung des Migrationsproblems zwischen der EU einerseits und der westafrikanischen Wirtschaftsgemeinschaft Ecowas andererseits. Mit einseitigen Abschottungsmaßnahmen oder bilateralen Abkommen sei dem Druck, den die Migrationsströme auf den afrikanischen Kontinent ausübten, jedenfalls nicht beizukommen.

Dass Europa auch in Zukunft auf Zuwanderung von der Südhalbkugel angewiesen bleibt, steht für Laurent Bossard außer Zweifel. Mache die EU ihre Grenzen völlig dicht, gehe die aktive Bevölkerung bis zum Jahr 2030 um 15 Millionen Menschen zurück, hat Eurostat vorgerechnet. Weil zum Beispiel Spanien sich dieser Entwicklung bewusst sei, habe man sich dort zu einer breit angelegten Regularisierungswelle entschlossen – den Bedenken der übrigen EU-Mitglieder zum Trotz. Doch auch hier wird man langfristig um ein Umdenken nicht herumkommen, sagt Laurent Bossard voraus. Sobald der demografische Rückgang in ein Schwinden des politischen und wirtschaftlichen Einflusses auf der Weltbühne mündet – und darauf läuft die Tendenz unweigerlich hinaus –, werde Europa seine Vorgehensweise schnell überdenken, ist sich der CSAO-Fachmann sicher.

### Des relations humaines Afrique - Europe

Les embarcations de fortune qui alimentent régulièrement les journaux télévisés et la presse écrite en «déviant» leur cargaison humaine sur les plages de l'Europe du Sud ont quelque peu perdu leur impact sur nous autres «spectateurs». La misère et l'absence de perspectives, un désir partagé d'une vie meilleure, voilà ce qui pousse des hommes, des femmes et des enfants à risquer leur vie de la mer ionienne au Sénégal en passant par Lampedusa, Gibraltar et les Canaries. Le présent dossier qui est le fruit d'une collaboration entre l'ASTI, l'ASTM et la rédaction du Wort et qui peut se faire grâce à une aide du ministère de la Coopération veut fournir des éléments permettant de mieux comprendre les liens humains qui existent et se tissent entre les deux continents: Afrique et Europe. Il est publié à l'occasion du 18 décembre, journée internationale des migrants, proclamée par les Nations unies.

### Table des matières

<b>Worte und Zahlen entzaubern</b>	2
Joëlle Merges	
<b>Créer des perspectives</b>	3
Nadine Schartz	
<b>Une origine, des destins multiples</b>	4
Joaquim Monteiro	
<b>Aide et commerce</b>	6
Guy Schuller	
<b>Les renvois financiers des migrants</b>	7
Sylvie Aballeux	
<b>Keiner geht freiwillig</b>	8
Dani Schumacher	
<b>Die Zuwanderung steuern</b>	9
Joëlle Merges	
<b>La fuite des cerveaux</b>	10
Isabelle Ducreuzet	
<b>Armutsbekämpfung gegen Süd-Nord-Migration?</b>	11
Marc Keup	
<b>Un parcours du combattant</b>	12
Christophe Langenbrink	
<b>Je suis réfugié par défaut</b>	13
Wolf von Leipzig	
<b>Pour les droits des immigrants</b>	13
Edel Alvarez	
<b>Migration - kein neues Phänomen</b>	14
Marc Keup	
<b>Littérature africaine</b>	15

### Impressum

**Coordination:**  
Joëlle Merges,  
Dani Schumacher

**Mise en pages:**  
Peggy Conrardy, Frédéric Fis,  
Jérôme Gillen, Marc Mollinger, Bernard Warken

**Couverture et graphiques:**  
Michele Zeyen, Sabina Palanca

**Photo recto verso:** Guy Jallay

### STATISTIQUES DES AFRICAINS AU LUXEMBOURG

Nationalité	Nombre	Nationalité	Nombre
CAP-VERDIENNE	2266	BENINOISE	15
MAROCAINE	427	BURKINA FASO	15
CAMEROUNAISE	207	KENYENNE	14
TUNISIENNE	206	SOUDANAISE	12
ALGERIENNE	205	MALIENNE	10
NIGERIANE	172	NIGERIENNE	8
CONGOLAISE (COD)	153	ERYTHREE	7
SUD-AFRICAINE	103	SAO TOME-ET-PRINCIPE	6
TOGOLAISE	79	REPUBLIQUE	
SENEGALAISE	75	DEMOCRATIQUE CONGO	5
ANGOLAISE	67	CENTRAFRICAINE	5
ETHIOPIENNE	57	MAURITANIENNE	5
CONGOLAISE (COG)	54	GABONAISE	4
IVOIRIENNE	50	OUGANDAISE	4
GUINEENNE	44	ZAMBIENNE	4
RWANDAISE	39	MOZAMBICAINE	3
BURUNDAISE	32	TCHADIENNE	3
GUINEE-BISSAU	31	ZIMBABWEENNE	3
LIBERIENNE	30	LIBYENNE	2
MALGACHE	28	NAMIBIENNE	2
SOMALIENNE	24	TANZANIENNE	2
EGYPTIENNE	22	BOTSWANA	1
GAMBIEENNE	18	EQUATO-GUINEENNE	1
GHANEENNE	16	MALAWIENNE	1
SIERRA-LEONIENNE	16	<b>Total</b>	<b>4553</b>

Source: Etat civil et population du Luxembourg/Répertoire des personnes physiques / Date: 1/11/07  
Graphique: Michele Zeyen

«Migrer les yeux ouverts»

## «Créer des perspectives»

Céleste Monteiro, responsable du projet, tire un bilan de son travail

INTERVIEW: NADINE SCHARTZ

«Migrer les yeux ouverts» est le nom d'un programme de coopération entre le Luxembourg et le Cap Vert qui a été réalisé il y a presque un an. La responsable pour ce projet est Céleste Monteiro, qui, étant d'origine capverdienne et ayant vécu depuis 1978 jusqu'au début 2006 au Luxembourg, se retrouve maintenant au Cap Vert pour la mise en oeuvre du projet.

■ **Madame Monteiro, quand est-ce que le programme «Migrer les yeux ouverts» s'est concrétisé?**

L'idée du programme «Migrer les yeux ouverts» est le fruit de plusieurs échanges entre les autorités luxembourgeoises et capverdiennes à l'occasion de multiples rencontres qui ont eu lieu dans le cadre des relations de coopération au développement entre les deux pays. Le projet s'est concrétisé en décembre 2006 avec mon affectation au sein du Bureau de la Coopération Luxembourgaise de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg au Cap Vert.

■ **Pour quelle raison ce programme a-t-il été réalisé?**

Dans le contexte de la discussion internationale sur les liens entre migration et développement, le Gouvernement luxembourgeois considère que, parallèlement aux considérations de sécurité et d'ordre public à prendre en compte dans les pays de destination et de transit des migrants, la coopération au développement peut contribuer, dans les pays d'origine des migrants, à créer à moyen terme des perspectives d'avenir, notamment aux populations des jeunes démunis.

■ **Quel est le but du programme?**

L'objectif global du MYO est de permettre à la partie de la population capverdienne qui envisage d'émigrer de choisir cette voie en connaissance de cause, notamment en l'informant sur les oppor-



Céleste Monteiro (PHOTO: J. CORREIA)

tunités et les contraintes de l'émigration vers le Luxembourg par un renforcement des capacités humaines et institutionnelles. D'autant plus, les objectifs spécifiques sont l'établissement d'une instance de liaison entre les ONG à Luxembourg et au Cap Vert qui sont sensibles aux relations entre les deux pays, l'appui aux autorités capverdiennes compétentes pour les questions relatives à l'émigration, surtout au Luxembourg, ainsi que l'appui au «Guichet visas» du Bureau de la Coopération de l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg au Cap Vert.

■ **Quelle est votre tâche principale?**

Ma tâche principale dans ce projet consiste à développer des partenariats et des synergies entre les ONG basées au Luxembourg et les ONG basées au Cap Vert, ainsi que de faciliter la mise en place de nouveaux projets au Cap Vert. La deuxième tâche concerne le conseil aux familles qui envisagent un regroupement familial au Luxembourg, principalement en matière

d'intégration scolaire et sociale des enfants. Le projet fournit par ailleurs une assistance technique aux autorités capverdiennes en charge des questions relatives à l'émigration.

■ **Est-ce que vous étiez confronté à des problèmes d'intégration?**

Il est vrai que l'intégration des immigrants capverdiens au Luxembourg pose un certain nombre de problèmes, notamment pour les jeunes. J'ai été confrontée à cette problématique depuis mon engagement dans les associations communautaires capverdiennes au Luxembourg.

■ **Comment le programme est-il accepté par les Capverdiens?**

Considérant les appels reçus par des parents dans le cadre du regroupement familial et les jeunes Capverdiens qui ont manifesté leur intérêt aux projets de développement de leur pays d'origine, la participation active des ONG capverdiennes et institutions aux actions du programme MYO - notamment en informant la population sur les avantages et les contraintes de l'immigration à Luxembourg, je pense qu'on peut dire que ce programme est bien accepté. Tout de même je regrette que beaucoup de Capverdiens au Luxembourg ne connaissent pas encore le programme MYO.

■ **Quel est votre bilan de presque une année de travail au Cap Vert?**

Le premier bilan est positif puisque les objectifs à atteindre sont en voie de réalisation. La réaction des ONG's luxembourgeoises par rapport aux propositions de projets reçues est très ouverte. En matière d'émigration, ce qui est le plus important, c'est de créer des perspectives pour la population au Cap Vert. Ce n'est qu'à ce moment que beaucoup de Capverdiens ne verront plus l'immigration comme seule solution pour accéder à une qualité de vie acceptable.

### LUXEMBOURG

**Visa Touriste**  
Demande de visa Schengen à introduire auprès de l'ambassade qui représente le Luxembourg.

**Documents exigés**  
invitation de la personne qui se trouve au Luxembourg avec preuves de moyens de subsistance et de logement de cette personne + billet d'avion retour + garantie que la personne retourne après l'expiration du visa.  
La demande est transmise à Luxembourg au Ministère des Affaires Étrangères, Bureau des passeports qui décide et informe l'ambassade en question.  
**Durée de validité du visa**  
entre 1 jour et 3 mois  
**Durée de traitement de la demande**  
entre 15 jours et 3 mois



**Salarié**  
La firme qui veut embaucher un africain doit avoir déclaré le poste vacant à l'ADEM. Priorité sera donnée aux demandeurs d'emploi de l'Union européenne ou toute autre personne qui est inscrite à l'ADEM. Si l'Adem ne peut "fournir" la personne avec la qualification requise, l'employeur fera une demande de permis de travail. Cette demande sera examinée par 7 hauts fonctionnaires et le Ministre prendra une décision.  
**Durée de traitement de la demande de permis**  
de 4 à 12 semaines



**Sportif**  
En principe idem au salarié. En pratique beaucoup plus rapide.



**Indépendant**  
Demande au Ministère des classes moyennes + garantie bancaire de 12 350 €. L'autorisation de séjour est donné seulement sur avis positif du Ministère des classes moyennes. Pas de base légale encore pour les indépendants de pays tiers, seulement une pratique administrative.



**Etudiant**  
Début des études supérieures à l'Université de Luxembourg. L'étudiant doit être originaire du Mali, Niger, Sénégal, Cap Vert ou Burkina Faso. La demande doit être faite par le biais de l'ambassade qui représente le Luxembourg dans son pays d'origine. **Date limite d'inscription est le 1er juin.** Examen d'entrée en juillet à Dakar. L'autorisation de séjour est valable pour la durée effective des études.



**Regroupement familial**  
Possibilité de faire venir son conjoint marié, ses enfants ou parents âgés et à charge. La demande est introduite à l'ambassade qui représente le Luxembourg. Preuve des liens familiaux, des moyens d'existence du demandeur au Luxembourg. Pas de base légale encore pour le regroupement familial, seulement une pratique administrative.



## La Convention des Nations unies sur les droits des migrants

Adoptée le 18 décembre 1990, la convention est entrée en vigueur le 14 mars 2003

Les migrations internationales sont devenues une donnée fondamentale de la mondialisation. Ce constat a évidemment aussi interpellé l'Organisation des Nations Unies.

L'Assemblée générale de l'Onu a adopté en 1990 un instrument juridique, en l'occurrence une convention pour protéger les travailleurs migrants et leurs familles. Cette convention se situe dans le cadre du respect des droits de l'homme, préoccupation centrale de l'Onu.

La convention ne crée pas de nouveaux droits, mais vise à garantir l'égalité de traitement entre les migrants et les nationaux et les mêmes conditions de travail. Elle innove car elle repose sur l'idée fondamentale que tous les migrants ont un droit à la protection, y compris les migrants en situation irrégulière. Ceux-ci ont, à l'instar de tous les êtres humains, le droit de voir leurs droits fondamentaux respectés.

Depuis l'adoption à l'unanimité le 18 décembre 1990, la convention

n'a pu entrer en vigueur qu'après la ratification par 20 Etats membres. Ce fut le cas le 14 mars 2003. A ce jour, plus de trente Etats l'ont ratifiée et sont de la sorte légalement liés par elle. Il faut noter qu'il s'agit essentiellement de pays d'origine des migrants.

Dès lors l'impact est limité, aucun pays occidental d'immigration n'ayant ratifié la Convention. D'aucuns estiment que leur législation nationale protège suffisamment les travailleurs migrants,

d'autres ne souhaitent pas d'interférences avec leurs politiques migratoires nationales. D'autres encore refusent de se soumettre à l'examen de l'application effective qui sera de mise pour ceux qui l'ont ratifiée.

En 2002 et en 2005 le Parlement européen a lancé des appels à tous ses Etats membres de l'Union européenne afin qu'ils ratifient, sans succès à ce jour.

Ces dernières années, il est de plus en plus question de coordonner les migrations par exemple

entre l'Afrique et l'Europe. Certains envisagent même des partenariats en ce sens. Autant ratifier et disposer de la sorte un instrument qui lie pays d'origine et pays d'accueil en conférant droits et devoirs aux deux parties et ce dans l'intérêt essentiel du travailleur migrant et de sa famille.

C'est le jour de l'adoption de la convention qui a donné lieu au 18 décembre comme Journée internationale des migrants. (S.K.)

■ [www.december18.net](http://www.december18.net)

Portraits d'Afrique

## Une origine, des destins multiples

Des migrants racontent leur histoire

PAR JOAQUIM MONTEIRO

**Six Africains, une Européenne: quels ont été les motivations qui les ont poussés à quitter leur pays d'origine et à vivre sur le continent africain? Les sept portraits qui suivent donnent un aperçu des destins, parfois tragiques, des migrants.**

### Mubikayi Lu-Kashadi

Mubi, comme on l'appelle communément, est originaire du Congo. Il vit et travaille au Luxembourg depuis 1990. Le Grand-Duché ne constitue cependant pas son premier contact avec le continent européen. Avant le Luxembourg, son parcours passe par l'Espagne, la France et un bref passage en Belgique.

Interne pendant son enfance dans une école catholique au Congo, le seul contact qu'il a eu pendant cinq ans avec sa famille était sa grand-mère. Son père avait été arrêté par les autorités suite à son engagement pour l'indépendance et avait fui par la suite pour se retrancher dans son village natal. Les frères et sœurs de Mubi ainsi que sa mère ont rejoint son père.

Les curés espagnols qui s'occupaient de lui l'invitent une première fois en vacances en Espagne.

Lorsque Mubi arrive à l'âge de fréquenter l'université, ses tuteurs lui dénichent une bourse et il part pour Madrid. La première difficulté fut la langue. Pour s'en sortir Mubi a suivi un an de cours intensifs de langue espagnole. Un Africain suscitait à l'époque la curiosité de la société espagnole, mais il considère avoir été bien accueilli.

En troisième année universitaire, il décide de se marier. La bourse ne suffisait alors plus pour nourrir une bouche supplémentaire. Mubi entame des petits jobs de sécurité dans plusieurs bars madriléens pour subvenir aux besoins de sa famille. Soucieux de bien accomplir sa tâche d'agent de sécurité, il décide de partir en France pour suivre une formation spécialisée dans ce domaine pendant treize mois.

De là il rejoint un oncle qui vivait en Belgique. Après un mois, on lui propose un travail de sécurité dans une boîte de nuit à Luxembourg. Dès son arrivée, Mubi s'intéresse au milieu associatif luxembourgeois, ce qui lui facilitera son intégration. Détenteur de la nationalité espagnole également, il ne connaît pas de problèmes de régularisation lorsqu'il arrive au Grand-Duché.

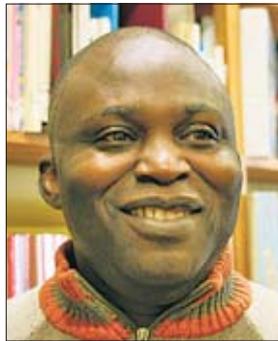
Il estime qu'il existe une certaine méfiance entre les arrivants et les accueillants dans la société luxembourgeoise, méfiance due à la peur de l'inconnu, mais qui pourrait s'estomper en stimulant la rencontre entre les différentes cultures.

### Arcelinda Maria Almeida

Mère de trois enfants, Arcelinda est aujourd'hui une femme épanouie et

se considère intégrée dans la société luxembourgeoise. Née au Cap Vert en 1969 sur l'île de S. Nicolau, elle décide de s'installer avec sa famille au Luxembourg en 1997.

Ce n'était cependant pas son premier contact avec le continent européen. Arcelinda avait déjà travaillé en Belgique avant d'arriver au Grand-Duché. Jeune mère et sans grands espoirs de trouver un travail dans son pays natal, elle se décide de prendre le chemin de l'immigration. Une tante qui vivait à Anvers l'invite à la rejoindre et une semaine après son arrivée, elle trouve du travail au sein d'une famille francophone juive. Sans papiers et sans savoir parler la langue, l'adaptation initiale n'a pas été facile, même si elle considère aujourd'hui qu'elle a été bien accueillie. Sa fille aînée était restée au Cap Vert au départ, mais a rejoint la famille quelques années plus tard. Lorsque la famille décide de s'installer au Luxembourg, une procédure de régularisation est entamée pour Arcelinda. Elle reprend du travail après



Mubikayi Lu-Kashadi

que les démarches administratives soient conclues.

Ouvrière dans une institution pour personnes âgées, elle regrette le fait de ne pas parler la langue luxembourgeoise pour s'intégrer davantage. Elle garde toutefois une image positive de la société d'accueil. «Je ne me suis jamais sentie discriminée», m'avoue-t-elle et «mes enfants sont parfaitement intégrés».

### Violaine Fourile

Dans ce supplément, il est question de se pencher sur la question des relations humaines entre l'Afrique et l'Europe et inversement, posons-nous la question sur l'accueil d'un Européen en Afrique. Violaine Fourile, un exemple parmi d'autres, s'est engagée dans l'humanitaire. Pourtant elle n'y était pas plus destinée au départ que n'importe quelle autre Européenne. Française de nationalité, Violaine suit dans un premier temps des études de gestion. Son diplôme en poche, elle s'investit dans un service volon-

taire à Cologne en Allemagne. Après cette expérience, Violaine trouve un travail dans une institution financière, mais comprend vite qu'elle ne se sent pas réalisée. Elle se décide pour l'humanitaire. «J'avais envie de me sentir utile», m'explique-t-elle, «et je voulais connaître d'autres cultures, mais le plus important restent les échanges humains». Avant son départ, elle confirme ses motivations en s'engageant au sein du groupe jeunes de l'ASTM. Violaine contribue à mettre en place un premier projet de micro-finance, qui lui ouvre les portes de l'Afrique, en particulier au Togo et au Bénin.

Sûre de son choix et motivations, elle cherche alors à intégrer une première mission sur le terrain. La tâche devait s'avérer plus difficile que prévue. Il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté et de la motivation, les critères de sélection sont généralement sévères. Persévérante, elle trouve finalement une association qui prend ses motivations et ses compétences au sérieux. La DCC, la Délégation catholique pour la coopération lui confie des responsabilités dans le cadre d'un projet d'assistance aux réfugiés urbains financé par le Haut Commissariat aux Réfugiés au Burundi. La mission consistait à proposer aux réfugiés urbains une assistance sanitaire, éducative, sociale et économique.

Livrée à elle-même sur le terrain, elle constate que beaucoup de ses stéréotypes d'Européenne par rapport à l'Afrique s'effondrent, la découverte d'une autre culture qu'elle avait ambitionné se révèle plus difficile que prévu. Les rapports de force avec certains réfugiés au départ jouent également un rôle important. Les doutes surgissent alors, pas seulement face aux difficultés mais également par rapport à l'efficacité de son travail.

«Au final, l'expérience reste enrichissante. Après deux ans en Afrique on comprend forcément mieux dans la pratique les difficultés quotidiennes des africains». Ce qui explique en partie les motivations des



Pedro dos Santos Lima



Claude Tise Itala

Africains de vouloir rejoindre le vieux continent aux risques et périls de leur propre vie. «Le Burundi est un pays en guerre depuis plus de dix ans, l'Europe c'est comme un rêve pour eux. Ils rêvent de notre confort», lâche-t-elle. Cette image qu'ils perçoivent de l'Europe les décide à quitter leur pays, en quête de meilleures conditions de vie. Un autre exemple: la fuite des cerveaux au Burundi. Les médecins y sont notamment très rares. «Pour éviter cet exode de matière grise, il est indispensable de renforcer la coopération dans le support de structures locales pour pallier aux besoins des professionnels comme les médecins et aux besoins d'assistance de la population».

Les Européens véhiculent par ailleurs une image de pouvoir et d'argent. Dans ce pays miné par plus d'une dé-

cennie de guerre civile, où les structures et les repères tant sociaux qu'économiques, ont été détruits et où l'assistance des ONG est devenue une composante de la vie quotidienne, il est devenu naturel pour les autochtones de tendre la main. Ce qui ne favorise évidemment pas l'auto-développement et nous renvoie aussi au questionnement des conséquences de notre présence dans ce contexte de crise continue. «D'un autre côté, si nous n'aïdons pas ces gens, personne ne les aidera», se résigne Violaine.

Après deux ans au Burundi, Violaine se prépare actuellement pour une nouvelle mission, cette fois-ci sous l'égide de MSF Luxembourg. Elle occupera un poste d'administrateur financier à Kinshasa au Congo pendant neuf mois.

### Robert Bodja

Robert Bodja est originaire d'un petit village au Togo. A 5 ans il part avec sa famille s'installer à Lomé, ville dans laquelle il poursuit ses études. Journaliste de profession, il initie sa carrière professionnelle au sein de la rédaction du premier quotidien togolais, à l'époque sous un régime dictatorial.

Inspiré du modèle républicain français dans la forme, le régime togolais ne tolérait cependant pas le

multipartisme ou encore la liberté d'expression. Très vite les souhaits journalistiques d'objectivité et de vérité de Robert, rejoint par quelques collègues, se sont heurtés aux limites imposées par le pouvoir.

Poursuivi, Robert décide de fuir vers le pays voisin, le Bénin, où il obtient une première aide de la part des amis de son père assassiné.

En 1991, il débarque au Luxembourg en tant que fugitif et décide de prendre contact avec Caritas Luxembourg dans l'espoir de résoudre son problème. Après indication, il se rend au «Bureau des passeports» pour expliquer sa situation, mais à sa grande surprise dès son

arrivée, il est soumis à un interrogatoire pendant plus de deux heures conduit par une dizaine de policiers. La police l'emmène ensuite dans un foyer pour y passer

la nuit. «Je passais de surprise en surprise», me confie-t-il. La surprise s'est transformée en humiliation humaine lorsque son voisin de chambre, qui dormait dans le lit supérieur d'une structure superposée a décidé de donner libre cours à ses besoins naturels en pleine nuit. Le lendemain, sans vêtements pour se changer, l'interrogatoire reprend, mais Robert décide de se faire assister par un avocat. S'ensuit une visite médicale pendant laquelle le médecin traitant la menace de retour forcé s'il ne raconte pas la vérité sur son histoire. Complètement déboussolé, Robert ne comprend pas: lui qui venait de fuir un régime de dictature, ne trouve guère la démocratie européenne.

Après quelques heures de divagation au centre ville et de lecture à la bibliothèque nationale, il se rend au foyer pour passer une deuxième nuit de calvaire. Robert passe trois mois dans ce foyer de nuit, alors que le temps moyen prévu est d'une semaine. C'est suite à l'intervention de son avocat que Robert est finalement transféré dans un foyer pour demandeurs d'asile, ce qui n'a pas représenté pour autant la fin de ses surprises. Une fois dans ce nouveau foyer, il a eu droit à une chambre qui simultanément faisait office d'accès aux sanitaires pour tous les rési-

**Ils ont quitté leur terre natale à la recherche d'une vie meilleure.**



(SOURCE PHOTOS: AST)

dents. En hiver pour se chauffer, Robert empruntait en cachette une plaque électrique de la cuisine qu'il plaçait sous son lit. Par contre c'est au foyer également qu'il rencontre d'autres Africains et demandeurs d'asile, des gens qui partagent les mêmes soucis. Après six mois, on décide de le transférer dans une autre chambre. Un semblable de vie normale est alors possible. Robert se motive alors pour apprendre les langues du pays, d'abord l'allemand et ensuite le luxembourgeois. Sportif depuis toujours il rejoint l'équipe de football de Biver et s'intéresse parallèlement au milieu associatif luxembourgeois. En 1994, il devient même collaborateur bénévole du ministère de la Famille et de l'Intégration au sein du service technique.

Dépaysé, c'est dans la musique traditionnelle africaine qu'il retrouve les sensations de son pays natal. Il lance le groupe de musique «Zimit» en 1995 qui très vite suscite la curiosité et l'intérêt de la société luxembourgeoise.

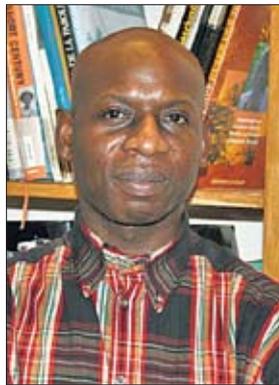
Mais, sa situation ne se régularise pas pour autant. Robert change alors d'avocat et obtient finalement le statut de réfugié le 10 juillet 1997 après six ans d'attente et suite à un deuxième entretien auprès des autorités.

Robert considère aujourd'hui, que son intégration a été facilitée parce que pendant toute la procédure de demande d'asile il s'est toujours intéressé à la société d'accueil. Aujourd'hui, il travaille à l'ASTM dans la qualité de responsable de coordination Nord-Sud du «Klimabündnis» et a adopté la nationalité luxembourgeoise.

### Claude Tise Itala

A l'âge de 5 ans, Claude, âgé aujourd'hui de 36 ans, commence à avoir mal aux yeux. Il prend des médicaments qui ne font qu'empirer la situation, de sorte qu'il devient presque complètement aveugle, ne voyant que de faibles contrastes. Abandonné par ses parents, il trouve refuge auprès de certaines familles d'accueil au Congo, son pays natal, ce qui lui permet fin des années 70 de fréquenter un internat. C'est avec l'aide de cet internat et de diverses autres institutions qu'il arrive au Luxembourg en 1980. Accueilli

dans un foyer du «Blannenheem», il y trouve un logement et la possibilité de fréquenter des cours scolaires. En 1988, à l'âge de 18 ans, Claude va vivre avec un copain, puis quatre ans plus tard, il emménage seul dans un petit appartement. Il se sent intégré et apprécie sa «nouvelle liberté», malgré les restrictions que son handicap lui impose. C'est à ce moment que Claude commence à découvrir la littérature et la musique; il apprend à jouer du piano et à composer ses premiers morceaux. Parallèlement, il rédige ses premiers poèmes. Grâce à la musique et à la littérature, il peut donner corps à ses rêves et à ses visions, tout en montrant aux autres ce dont il est capable. En 1992, il commence à travailler au Conservatoire de la Ville de Luxembourg, où il est responsable de l'accueil et de la réception. Cinq ans plus tard, il rejoint le Service des Parcs où il occupe les mêmes fonctions. Les débuts y sont difficiles: il se sent dévalorisé par des collègues de travail qui ont de forts préjugés et lui manquent de respect. Apparaissent des commentaires du genre: «Un noir qui en plus est handicapé, qu'est-ce qu'on peut attendre de lui ?» Ils n'entrent pas en contact avec lui, il apprend tout par ouï-dire ou par des racontars de



Robert Bodja

tiers. Heureusement, peu à peu, les problèmes diminuent et le climat de travail devient plus agréable pour Claude. Par ailleurs, Claude continue d'écrire - certains poèmes ont déjà été publiés dans la presse - et intensifie ses expériences musicales en se produisant devant un public. Il se dote d'un vrai répertoire musical. Dans ce domaine aussi, il fait des expériences peu

agréables qu'il explique par le fait que les gens ont peur de mal se comporter vis-à-vis d'un non-voquant. A titre d'exemple: lorsqu'il arrive avec son accompagnateur, le personnel d'accueil de l'établissement où il est invité à jouer, ne s'adresse presque jamais à lui directement. C'est grâce à la musique qu'il peut montrer à son entourage qu'il est une personne «normale» parlant le luxembourgeois, sachant jouer du piano et formuler des idées comme tout le monde. Claude ajoute que la musique l'a également aidé à tisser beaucoup de liens amicaux. Même si le contact avec les parents est rompu, Claude imagine souvent retourner au Congo pour retrouver sa soeur et ses parents. Son autre plus grand souhait est de publier des recueils de poésie.

### Pedro dos Santos Lima

Pedro Dos Santos Lima a à peine 15 ans lorsqu'il pose les pieds pour la première fois à Luxembourg en 1972, venant de São Vicente au Cap Vert. Son père, qui vivait déjà au Grand-Duché, a tenu à ce que sa famille le rejoigne. Le regroupement familial ne se fait pas sans heurts: de longues procédures administratives font que la famille se retrouve d'abord en secret et ce n'est qu'en 1973 que les Dos Santos peuvent sortir de la clandestinité. Comme la plupart des immigrés, ils ont quitté leur terre natale à la recherche d'une vie meilleure et plus stable. Dès son arrivée à Luxembourg, M. Dos Santos doit chercher du travail, car la situation matérielle de sa famille n'est pas brillante. Il trouve un emploi dans la construction, passe par différents travaux dans la restauration pour finalement rejoindre le secteur industriel. Il travaille pour le même patron depuis 33 ans, mais c'est pendant son expérience dans la restauration qu'il apprend le français au contact de francophones. Dépaysé à 15 ans, M. Dos Santos rencontre dans le froid de l'hiver luxembourgeois les premières difficultés d'adaptation. Aux conditions météorologiques s'ajoute la curiosité de la société luxembourgeoise envers un ressortissant africain. «Les regards étaient remplis de curiosité, car il n'y avait pas beaucoup d'Africains au Luxembourg». Mais les barrières entre les différentes communautés ne sont guère perméables, de sorte qu'un vrai contact est difficile. Avec les jeunes de son âge, M. Dos Santos arrivait à échanger des idées, mais les personnes



Patricia Johnson Dickson

plus âgées sont assez conservatrices. M. Dos Santos fait aussi plusieurs expériences de discrimination: ainsi, il est souvent le dernier servi chez le boulanger alors qu'il était le premier dans la file d'attente. Même si des situations pareilles lui arrivent encore, il avoue cependant que la situation a évolué. M. Dos Santos a voulu très tôt s'engager pour la communauté capverdienne du Luxembourg. Il fait ses premiers pas dans le milieu associatif en rejoignant l'équipe de football, Associação Luso Caboverdiana, dont il assume dans un premier temps les responsabilités de secrétaire. Quelques années plus tard, il devient pour 14 ans le président de ce club de football. Avec d'autres collègues, M. Dos Santos est à l'origine de l'OCL, la fédération regroupant la majeure partie des associations capverdiennes du Luxembourg. Au-delà de son engagement envers ses concitoyens ici, il est aussi actif dans la lutte contre la pauvreté de la communauté capverdienne à S. Tomé e Príncipe. Tout en ayant gardé sa nationalité d'origine, M. Dos Santos se considère parfaitement intégré. Son souhait le plus cher serait cependant de voir la communauté capverdienne intégrée davantage dans la société luxembourgeoise. Il est conscient que des efforts doivent être faits des deux côtés: «L'intégration ne fonctionne pas en sens unique et il faut sortir de nos enclos respectifs». Il est convaincu que l'aide et le soutien que le gouvernement luxembourgeois apporte au Cap Vert s'explique aussi par le comportement de la communauté capverdienne au Grand-Duché qu'il juge positif, sans pour autant oublier l'un ou l'autre dérapage. Lors-

que l'heure de la retraite arrivera, M. Dos Santos est loin d'être sûr de retourner définitivement au Cap Vert et envisage plutôt une solution d'aller et retour entre le pays qui l'a vu naître et celui qui lui a permis de grandir et de gagner sa vie.

### Patricia Johnson Dickson

Patricia est originaire du Liberia sur la côte ouest de l'Afrique. Ensemble avec son mari, ils débarquent à Luxembourg pour demander l'asile politique en juin 2004. C'est suite à l'assassinat de son père et de son beau-père que Patricia et son mari décident de demander de l'aide aux soldats de l'ONU au Liberia, car ils sentaient bien que leurs vies étaient également en danger.

Lorsque les forces rebelles débarquent dans son village, ils ont d'abord cherché les chefs de clans dont son père et beau-père faisaient partie. Lorsqu'ils les ont trouvés, ils les ont emmenés de force. Patricia retrouve leur corps sans vie abandonnés dans la rue. Encinte de trois mois, elle n'a pas été épargnée par la violence. Abusée physiquement et psychologiquement, elle perd sur le champ l'enfant qu'elle portait et n'est plus retombée enceinte depuis. La brutalité augmentait à vue d'œil. Patricia sauve sa vie en montant à bord d'un navire de



Violaine Fourile

l'ONU. À son arrivée à Luxembourg, bouleversée par ce qui lui arrivait, Patricia se renferme sur elle-même. Elle entreprend toutefois les premières démarches pour la demande d'asile. Une fois installée au foyer pour demandeurs d'asile, à la rencontre avec d'autres Africains qui partagent en partie la même culture, elle reprend progressivement confiance en elle: «Je n'étais plus tellement seule. J'avais mon mari à mes côtés, mais, à ce moment je constatais qu'il y avait d'autres personnes avec les mêmes soucis».

Patricia n'a toujours pas obtenu son statut, mais pour elle le plus important est le fait d'être vivante et de ne plus avoir peur pour sa vie et celle de son mari. Elle est actuellement occupée dans le projet Go4lunch et danse au sein du groupe de musique Africulture. «Quand je danse, je me sens par moments revenir en Afrique. Cela ne m'importe guère si quelqu'un me regarde ou pas.»

Un vivre ensemble plus harmonieux, Patricia, le considère possible, si les personnes issues des différentes cultures restent sincères les unes envers les autres et surtout si on élimine les préjugés.



Arcelina Maria Almeida

Relations économiques entre le Luxembourg et l'Afrique

# Aide et commerce

Spécificités des échanges économiques du Luxembourg

PAR GUY SCHULLER

Alors que le continent africain a été considéré au cours des trois dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle comme le continent oublié de l'industrialisation et de la globalisation, l'évolution récente semble indiquer un changement. Des taux de croissance supérieurs à 6 % dans de nombreux pays et une implication plus large dans l'économie mondiale depuis le début du millénaire pourraient permettre de sortir de l'isolation, voire de la marginalisation.

La diversification géographique des exportations (vers l'Asie - et notamment vers la Chine) semble changer la donne pour l'Afrique et pour l'Europe. Même si les échanges de Luxembourg avec l'Afrique restent modestes, les relations économiques sont marquées par certaines particularités, dont le fait que le montant de l'aide au développement fournie par le Luxembourg dépasse la valeur totale des exportations africaines de biens et de services au Luxembourg.

Le continent africain rassemblant environ 800 millions d'habitants et compte 54 pays qui présentent de nombreuses disparités: 34 pays sont classés parmi les plus pauvres de la planète. En termes de ressources et de conditions économiques, l'Afrique est très contrastée. Elle a l'avantage de bénéficier de richesses minières et pétrolières et de disposer de conditions propices à la production de café, de cacao, de coton et d'arachides. En revanche, elle souffre de la trop forte dépendance (monoculture) des matières premières et de la volatilité de leurs prix. A cela s'ajoutent d'autres handicaps comme les climats et les sols peu favorables à la production agricole, la médiocrité des infrastructures, les instabilités politiques et de manière plus générale des problèmes de gouvernance, une augmentation catastrophique de l'épidémie du sida et des crises alimentaires à répétition.

## Une phase peu prometteuse

Entre 1960 et 1995, les économies africaines sont passées par une phase de développement peu prometteuse. Rares ont été les pays à connaître un réel essor économique et la forte dépendance des produits agricoles et des matières

## STRUCTURE DES EXPORTATIONS DU LUXEMBOURG VERS L'AFRIQUE EN 2006

Unité: Million EURO

	Exportations		Importations	
	Biens	Services	Biens	Services
Afrique	83	115	20	60
Afrique du Sud	23	57	2	20
Afrique du Nord	26	17	5	25
Autres pays d'Afrique	34	41	13	15

### Source:

Biens: STATEC (Statistiques du commerce extérieur) / Services: BCL/STATEC (Balance des paiements)

premières s'est plutôt maintenue, voire renforcée. Sous l'effet de la tendance à la baisse des prix des matières premières - surtout dans les années 80 et au début des années 90 - les recettes à l'exportation ont chuté ce qui a amené de surcroît une détérioration des termes de l'échange. Au cours de cette période, la part de l'Afrique dans les relations économiques internationales s'est sensiblement réduite, aussi bien pour les échanges de marchandises (passant de 7 % en 1973 à 2 % en 2006), que pour les investissements directs étrangers qui représentent moins de 4 % du total mondial.

### L'Union européenne à la baisse

Depuis le début de ce millénaire, la situation a toutefois légèrement changé à la suite du redressement (surprenant) des cours des matières premières - sous l'impulsion notamment de la demande de la Chine. L'amélioration de la situation s'est même renforcée au cours des dernières années. Elle s'explique toujours en priorité par des facteurs extérieurs positifs tels que le dynamisme de la demande étrangère entraînant une hausse substantielle de la valeur des exportations et des termes de l'échange (respectivement de 45 % et 26 % au cours des trois dernières années), mais aussi - et ceci est sans doute plus fondamental - par la forte progression de la productivité et la croissance des investissements (notamment en infrastructures).

Au cours des dernières années le taux de croissance a été de l'ordre de 5 à 6 % en moyenne pour l'ensemble du continent - pour s'approcher ainsi de la cible (7 %) à atteindre pour que l'Afrique subsaharienne puisse réaliser l'objectif du millénaire pour le développement (OMD). Malgré une démographie galopante, le continent enregistre même une évolution positive du PIB par habitant (+3,5 % en 2006 et des perspectives positives pour 2007 et 2008, contre 1 % seulement entre 1997 et 2002). Au niveau des relations commerciales, la demande renforcée

en provenance d'Asie commence à modifier la structure géographique des échanges extérieurs. Même si l'Union européenne reste de loin le principal partenaire commercial, sa part relative s'est sensiblement réduite: de 60 % en 1990 à 37 % en 2005. En revanche, les Etats-Unis (de 27 % à 35 %) et la Chine (de 1 % à 13 %) ont vu leur part respective progresser. En 2005, la Chine absorbe à elle seule 25 % des exportations de matières premières africaines. Néanmoins pour aucun des partenaires commerciaux cités, les importations en provenance de l'Afrique ne représentent plus de 2 % de leurs importations totales.

Toute proportion gardée, les relations économiques du Luxembourg avec l'Afrique enregistrent une double différence par rapport à celle des autres pays industrialisés: la part relative de l'Afrique a toujours été plus modeste et le redressement n'est pas (encore) perceptible en 2007. La part relativement plus faible s'explique entre autres par une orientation proportionnellement plus forte sur les marchés limitrophes du Luxembourg, ainsi que par des particularités des relations commerciales du Luxembourg et de sa structure de production (cf. encadré).

En revanche, lorsque l'on fait la comparaison par rapport aux seuls échanges extra-UE de marchandises de chaque Etat membre, la position relative change et le Luxembourg trouve une place au milieu (12<sup>e</sup>). Les produits métalliques et les biens d'équipement représentent plus des trois quarts des produits exportés vers l'Afrique, contre un peu plus de la moitié pour les

exportations totales. Les importations directes en provenance de l'Afrique sont cependant extrêmement faibles et se chiffrent à moins de 1 % des importations totales du Luxembourg. Les produits de base pour les industries pneumatique et textile ainsi que les produits agricoles représentent l'essentiel des importations. Ces informations sur les approvisionnements directs ne fournissent qu'une vue partielle sur le volume réel de produits africains consommés au Luxembourg,

comme il est précisé dans l'encadré.

Le montant total des échanges de services avec l'Afrique dépasse globalement celui du commerce de marchandises. L'écart est toutefois moins prononcé que pour le total des échanges du Luxembourg où les services sont trois fois supérieurs aux marchandises. La moitié des exportations de services du Luxembourg en Afrique est réalisée avec la République d'Afrique du Sud.

Les transferts à l'Afrique au titre de l'aide publique au développement (APD) se chiffrent en 2007 à quelque 100 millions d'euros, soit 40 % de l'APD totale du Luxembourg. Ainsi ces transferts sont supérieurs à la recette totale des exportations directes de biens et de services d'Afrique au Luxembourg. Les cinq principaux pays bénéficiaires de l'APD (dans l'ordre de 2007: Sénégal, Cap Vert, Burkina Faso, Niger et Mali) ont reçu chacun entre 10 et 15 millions d'euros et ont absorbé les deux tiers du montant total. A ces transferts publics, il convient d'ajouter l'aide privée des ONGs et les envois de fonds des travailleurs. Ces derniers sont estimés en 2007 à plus de cinq millions d'euros, dont la moitié est envoyée au Cap Vert.

## Echanges directs et consommation indirecte

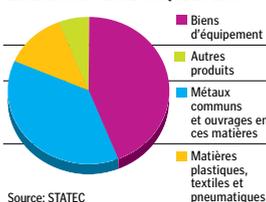
Compte tenu de sa taille et de son degré de développement, le Luxembourg s'approvisionne pour une très large part des produits à l'étranger. Les statistiques sur les importations renseignent sur les pays partenaires à la commercialisation des produits. Ceci ne veut pas dire que la provenance des produits coïncide toujours avec leur origine. A titre d'exemple, différents fruits et légumes d'origine africaine sont livrés au Luxembourg par des négociants belges ou français. Aujourd'hui cette différenciation est encore plus prononcée que par le passé, étant donné que pour beaucoup de produits des transformations sont réalisées dans plusieurs pays (le long d'une chaîne de production s'étalant sur plusieurs pays, voire continents). Dès lors, même si les importations directes d'Afrique sont très faibles, il n'est pas exclu que certains produits africains ne soient intégrés dans des produits consommés au Luxembourg, comme par exemple pour des produits agricoles (café, thé, coton, arachides, fruits) ou des matières premières et énergétiques. Ceci peut se produire dans le cas où le revendeur des produits de base réalisant sa transaction commerciale avec le Luxembourg se trouve ailleurs qu'en Afrique; ceci est encore plus fréquemment le

cas lorsque le produit de base d'origine africaine est intégré dans un produit semi-fini ou fini importé par le Luxembourg en provenance d'un pays «non africain».

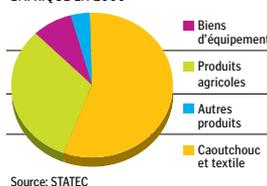
Des situations semblables - mais sans doute moins fréquentes - peuvent se présenter à l'exportation. Ceci tient entre autres au processus de globalisation entraînant un rallongement des chaînes de production. A cela s'ajoute le fait que le Luxembourg est depuis longtemps spécialisé dans la production industrielle de biens intermédiaires qui sont majoritairement destinés à des usines de transformation finale souvent localisées dans les pays limitrophes. Aussi des produits intermédiaires réalisés au Luxembourg peuvent-ils se trouver intégrés dans des exportations finales d'autres pays (voisins) vers l'Afrique; à titre d'exemple: des pièces détachées de voitures produites au Luxembourg et intégrées dans des voitures exportées d'Allemagne ou de France.

Tant à l'exportation qu'à l'importation, les relations commerciales directes ne reflètent donc qu'imparfaitement l'interpénétration des économies. En Afrique et au Luxembourg il peut y avoir consommation de produits de la zone partenaire, sans qu'il y ait eu échange direct.

STRUCTURE DES EXPORTATIONS DU LUXEMBOURG VERS L'AFRIQUE EN 2006



STRUCTURE DES IMPORTATIONS DIRECTES DU LUXEMBOURG EN PROVENANCE DE L'AFRIQUE EN 2006



Une source de financement importante pour les pays pauvres

## Les renvois financiers des migrants dans leurs pays d'origine

La microfinance seul instrument de lutte contre la pauvreté qui cherche l'équilibre entre l'économique et le social

PAR SYLVIE ABALLEUX

Ce n'est plus à prouver, nous vivons à l'ère de la mobilité. Avec la mondialisation et le fossé qui séparent Nord et Sud, les flux migratoires humains s'intensifient. Ce phénomène attire l'attention des pays européens, qui s'interrogent notamment sur la question des flux financiers que cette circulation implique. En effet, ces transferts d'argent ne sont pas anodins: ils constituent une source importante de financement externe à destination des pays d'origine, ce qui nous permet d'envisager leur impact positif sur la situation économique et sociale des pays du Sud.

Notons d'ailleurs que ces transferts, à échelle mondiale, s'élèveraient à 167 milliards de dollars en 2005. Selon les Nations unies, il s'agit de la deuxième source de financement des pays pauvres. Toutefois, les statistiques ne tiennent pas compte des transferts formels, or des études nous montrent que les transferts informels sont tout aussi importants. Ainsi, selon certains experts, les estimations pourraient être supérieures d'environ 50 %, dépassant ainsi largement la barre des 200 milliards de dollars de transferts par an.

Ceci signifierait-il, à long terme, la fin de la dépendance du Sud envers le Nord? On pouvait s'en douter, la réponse est négative. Une importante part des flux envoyés par les migrants établis dans les pays du Nord passe par des voies non réglementées: l'argent transite de main en main, ou via des sociétés de transfert. On pense ici à Moneygram et Western Union, qui détient le monopole en la matière. Le succès de ces sociétés s'explique notamment par la rapidité des transferts. Cependant, leurs services sont coûteux, ce qui explique le recours des migrants établis dans le Nord à un réseau fonctionnant en dehors de toute réglementation. Parmi ces derniers, l'un des plus répandus est le transfert entre individus, ce qui implique peu de sécurité, des délais variables et un risque de fraude important.

### Un transfert différent

Un renvoi d'argent de migrant se distingue grandement des autres catégories de paiements internationaux. Comme mentionné il représente des transactions entre individus et constitue des transferts entre pays relativement riches et foyers ou individus relativement pauvres dans les pays de réception. Le montant individuel est faible, mais la fréquence de transfert est élevée (en général mensuelle). On constate une augmentation de cette fréquence durant certaines périodes de l'année ainsi

qu'en cas de ralentissements économiques ou de difficultés dans le pays de réception.

Permettant de maintenir le contact entre les membres d'une même famille vivant dans des pays différents, ces envois de fonds permettent non seulement d'augmenter le niveau de vie dans le pays d'origine mais contribuent également à la croissance économique des pays concernés.

Une partie des fonds réceptionnés étant utilisée pour les besoins quotidiens de consommation, mais aussi pour investir dans le capital humain (santé, éducation, habitat), ou dans une activité génératrice de revenus. Cependant, on ne peut parler de développement économique: non seulement, faire appel à ces services comporte des risques, mais surtout, empêche l'utilisation productive de ces flux financiers. Ainsi, le bénéficiaire se trouve en situation de dépendance vis-à-vis des mandats régulièrement attendus.

De plus, les opportunités économiques pour «sécuriser» les ressources sont peu nombreuses, et les offres proposées par les banques locales sont souvent mal adaptées aux besoins des populations pauvres, bénéficiaires – ou non – des transferts.

On peut dès lors se poser la question suivante: comment accroître l'impact de ces transferts? Là où d'aucuns baisseraient les bras, la microfinance n'a pas dit son dernier mot, même si elle ne constitue pas en soi une solution miracle.

### Explications

Les personnes qui ne sont pas en mesure de fournir une garantie de remboursement ainsi que les documents officiels requis par les banques dites «classiques» se trouvent exclues du système bancaire traditionnel.

Ainsi, selon des statistiques de l'ONU datant de 2006, près de 90 % des citoyens vivant dans quinze Etats membres de l'Union européenne possèdent un compte bancaire, alors que dans les pays en développement, ce taux varie de 6,4 % (Tanzanie) à un maximum de 50 % (Brésil). L'objectif de la microfinance est donc de fournir à cette population des services financiers de qualité et adaptés à leur situation.

Le microcrédit est le fondement de la microfinance. Il s'agit de prêter une petite somme d'argent à un individu en situation de précarité, et ainsi, lui permettre de développer une activité génératrice de revenu, comme un commerce, une activité d'artisanat ou agricole, en d'autres termes, une micro-entreprise.

Les microcrédits sont alloués par les «Instituts de Microfi-



En 2005 les transferts s'élèveraient à 167 milliards de dollars. Selon les Nations unies, il s'agit de la deuxième source de financement des pays pauvres. (PHOTO: SERGE WALDBILLIG)

nance» (IMF), également appelés «microbanques». Elles ont la particularité d'«aller vers le client», ne réclamant à ces derniers qu'une garantie du crédit sollicité. Elles peuvent assumer un rôle de relais au nom d'autres opérateurs du marché ou se positionner comme des entités spécialisées ayant leurs propres produits financiers.

Remarquons que le secteur de la microfinance s'est fortement développé ces dernières années. Il s'est donc élargi pour inclure une gamme de services plus large, comme l'assurance, l'épargne, le transfert d'argent... Luc Vandeweerd, directeur stratégique de l'association luxembourgeoise ADA (Aide au Développement Autonome), explique: «Le premier besoin en Afrique ne se situe pas au niveau du crédit; le plus important est de mettre son argent en sécurité. Il faut donc promouvoir l'épargne».

Il va de soi que cette diversification de l'offre dans le secteur de la microfinance s'accompagne d'une multiplication des organismes qui la promeuvent. Aujourd'hui, les IMF comptent une grande variété d'organisations, diverses de par leur taille, leur degré de structuration et leur statut juridique.

L'action d'ADA témoigne de cette diversification des activités. Avec ses partenaires des pays du Sud, l'association se propose d'étoffer la palette d'offres des IMF. Sont notamment développés la micro-assurance, le crédit habitat, et l'épargne des migrants, pour des transferts productifs. Concer-

nant ce dernier point, ADA soutient actuellement un projet de recherche visant à encourager les migrants d'Afrique de l'Ouest établis dans le Nord à recycler une partie de l'argent dans des produits financiers de type crédit-habitat. De leur côté, les IMF gagnent à proposer un tel produit, car il s'agit d'une source régulière, placée à long terme, qui leur permet ainsi de contribuer à assurer la viabilité financière des migrants et de leurs familles. «Notre objectif est de capter une partie des envois régulièrement faits, insiste M. Vandeweerd. Ainsi, le migrant peut capitaliser de mois en mois. C'est de l'argent qui peut servir de garantie.»

Au moyen de collaborations, les IMF, peuvent contribuer significativement à la consolidation et à la diversification des produits financiers, et ainsi, actionner le levier économique du développement.

Une autre alternative pour les IMF consiste en l'instauration directe d'un partenariat avec le réseau bancaire, et ainsi, offrir directement aux migrants et à leurs familles un produit de transfert d'argent. En liant les transferts d'argent à un compte-épargne, l'IMF permet au migrant une meilleure gestion de son argent et par là même, la concrétisation de ses projets à long terme.

### Les limites

Néanmoins, la microfinance connaît des limites. Par exemple, le microcrédit, bien qu'il se révèle utile auprès des personnes qui

sont en mesure de le faire fructifier, et donc de garantir son remboursement, il est néfaste pour ceux qui se trouvent en bas de l'échelle: leur octroyer un crédit risque d'aggraver leur situation en les plongeant dans l'endettement. Les plus exclus restent donc perdants.

Un autre argument contre le microcrédit concerne la durée de son allocation. La microfinance fonctionne très bien à court terme. Cependant, personne n'est sans savoir que l'on ne sort de la pauvreté que sur le long terme. De même, son efficacité se limite aujourd'hui au secteur informel (services).

Néanmoins, le tableau reste toutefois largement positif: la microfinance a suffisamment fait ses preuves dans les pays du Sud. L'Assemblée générale des Nations unies a d'ailleurs bien saisi le rôle décisif que peut jouer la microfinance. En proclamant 2005 «Année internationale du microcrédit», elle ne l'a pas seulement fait connaître au grand public, mais lui a également donné une impulsion forte. Preuve en est: le prix Nobel de la Paix 2006 a été attribué à Muhammad Yunus, fondateur en 1976 de la Grameen Bank, pour venir en aide aux plus miséreux de son pays, le Bangladesh, par l'accès à des microcrédits bancaires sans garantie. Pari réussi: aujourd'hui, la banque, qui a son siège à Dacca, est la référence en la matière: fortement décentralisée, elle compte plus de trois millions de clients.

Zwischen Entwicklungszusammenarbeit und Migrationspolitik

## „Keiner geht freiwillig“

Kooperationsminister Schiltz: Armutsbekämpfung hat Vorrang

INTERVIEW: DANI SCHUMACHER

**Zwischen den Politikfeldern Entwicklungszusammenarbeit und Migration gibt es deutliche Berührungspunkte. Sie grenzen sich aber auch voneinander ab.**

■ **Entwicklungszusammenarbeit und Migration sind eng miteinander verbunden. Konnten beim zentralen EU-Afrika-Gipfel neue Wege aufgezeichnet werden?**

Der Gipfel kann insgesamt als Beginn einer neuen Partnerschaft gewertet werden. Es ist eine Partnerschaft unter Gleichgestellten. Einer der acht Schwerpunkte, die zurückgehalten wurden, betrifft die Bereiche Mobilität, Migration und Beschäftigung. Ziel ist es, einerseits mehr und bessere Arbeitsplätze in den afrikanischen Ländern zu schaffen und andererseits die Migrationsströme zu kontrollieren. Dabei soll auch verhindert werden, dass diejenigen, die sich auf den Weg machen, ausgebeutet werden. Außerdem sollen Anreize für Migranten geschaffen werden, wenn sie in ihre Heimat zurückkehren wollen.

■ **Sind Kooperation und Migration zwei Seiten einer Medaille?**

Man muss zwar stets im Auge behalten, dass es Verbindungen zwischen den beiden Bereichen gibt und ich will auch nicht bestreiten, dass sich Kooperationspolitik und Migrationspolitik zum Teil überschneiden. Die eine Politik muss der anderen Rechnung tragen. Beide Politikfelder müssen abgestimmt werden, damit sie kohärent sind. Man darf allerdings nicht behaupten, Entwicklungspolitik sei gleich Migrationspolitik. Entwicklungszusammenarbeit kann immer nur ein Teil der Antwort auf die Migrationsproblematik sein. Bei der Kooperation muss die Bekämpfung der Armut erstes Ziel bleiben. Die Millenniumsziele müssen im Vordergrund bleiben. Gleichzeitig darf die Entwicklungspolitik die Augen aber nicht vor der Realität der Migration verschließen. Wenn wir die Armut bekämpfen und Perspekti-

ven schaffen, entziehen wir langfristig der Migration den Nährboden. In diesem Zusammenhang will ich daran erinnern, dass diejenigen, die ihre Heimat verlassen, dies nicht aus Spaß an der Freude tun. Sie sind vielmehr gezwungen, ihre Heimat zu verlassen, weil sie keine Perspektiven haben. Unsere Verfahren, die vor etwa 130 Jahren ausgewandert sind, haben ihre Heimat auch nicht aus reiner Abenteuerlust verlassen. Sie haben alles hinter sich gelassen, weil sie hier keine Chance mehr gesehen haben. Die Geschichte der Menschheit war immer von Wanderbewegungen geprägt. Daran wird sich auch in Zukunft nichts ändern. Deshalb bin ich gegen jede Politik, die sich dafür ausspricht, Mauern hochzuziehen, seien diese Mauern nun real oder virtuell. Um es kurz zu machen: Die Antwort auf die Frage der Migration ist sehr vielschichtig. Sie liegt sowohl im Bereich der Kontrolle und der Regulierung der Migrationsbewegungen als auch im Bereich der Bekämpfung der illegalen Immigration. Es ist nicht zuletzt aber auch eine Frage der Integration. Die Entwicklungspolitik ist in meinen Augen allerdings der nachhaltigste Bereich, weil dadurch vor Ort Perspektiven geschaffen werden. Alles, was wir zur Zeit in Westafrika im Rahmen der Alphabetisierung, der Berufsausbildung, der Eingliederung in den Arbeitsmarkt, aber auch im Bereich der Mikrofinanzien tun, ist ein Teil der Antwort auf die Frage der Migration.

■ **Die Menschen wollen heute Perspektiven, Entwicklungshilfe ist aber per se eine recht langwierige Angelegenheit. Kommt dies nicht der Quadratur des Kreises gleich?**

Entwicklungszusammenarbeit ist sicherlich kein rasantes Geschäft. In einigen Fällen kann man kurzfristig etwas bewirken; einem jungen Menschen, der lesen und schreiben kann, kann man etwa über Programme zur Eingliederung in die Berufswelt helfen. Beispielsweise über Mikrokredite. Insgesamt ist die Entwicklungszusammenarbeit aber mittel- und langfristig angelegt. Wenn wir aber

jetzt nichts tun, dann ist das, was wir heute fast täglich an menschlichen Katastrophen im Zusammenhang mit der Migration erleben, nur ein fader Vorgeschmack auf das, was uns in zehn bis 20 Jahren an Elend erwartet. Deshalb müssen wir jetzt handeln.

■ **Die Migrationsbewegung hin nach Europa ist nur die Spitze des Eisbergs. Die größten Bewegungen finden innerhalb Afrikas selbst statt ...**

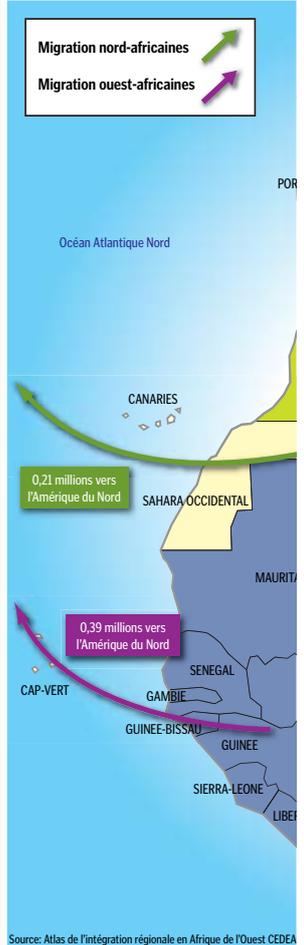
Auf dem afrikanischen Kontinent gibt es zwei Arten von Bewegungen. Zum einen die Land-Stadt-Bewegung und dann die Migration zwischen den einzelnen Ländern und Regionen. Durch die Landflucht spitzen sich die Probleme in den Städten zu. Die Wanderbewegung zwischen den einzelnen Staaten – ebenfalls ausgelöst durch Perspektivlosigkeit – kann die oft ohnehin angespannte Lage in einigen Regionen verstärken. So sind beispielsweise viele Menschen aus Burkina Faso und aus Mali an die Elfenbeinküste gezogen und ab einem bestimmten Moment hat sich die Krise dort zugespitzt und auf einmal spielte die Nationalitätenfrage eine nicht unbedeutende Rolle.

■ **Im Kontext der Migration stellt sich auch das Problem des „brain drain“ ...**

Das stimmt. Oft sind es die besten Köpfe, die Afrika verlassen. In Birmingham oder in Manchester gibt es beispielsweise mehr malawische Ärzte als in Malawi selbst. In einigen Bereichen, wie etwa dem Gesundheitssektor, will man die Abwanderung der Fachkräfte verhindern, in anderen Bereichen bestehen hingegen Tendenzen, qualifizierte Mitarbeiter nach Europa zu holen, dies im Kontext der so genannten „migration circulaire“. Es gibt sicherlich einige positive Ansätze bei der „migration circulaire“, ich sehe aber nicht, wie man das Ganze in der Praxis umsetzen kann. Man hat es hier mit individuellen Schicksalen zu tun, und ich sehe im Moment nicht, wie man das organisatorisch zufrieden stellend regeln könnte.

## Migration et développement

### LES MIGRATIONS



Décembre 2002: première communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen sur l'intégration des problématiques de la migration dans les relations de l'UE avec les pays tiers. C'est la première fois que l'on parle clairement du lien entre la migration et le développement.

**Conclusions du Conseil du mois de mai 2003:** les conclusions reflètent un début de réflexion sur l'interdépendance entre migration et développement et demandent à la Commission de faire des propositions concrètes pour améliorer les synergies. Elles soulignent qu'une politique de la coopération au développement efficace et cohérente fait partie intégrante d'une politique de migration réussie. Les ressources de la coopération sont à réserver à la réduction de la pauvreté et à la réalisation des Objectifs du Millénaire. La poursuite d'une politique de migration plus efficace et ciblée ne doit pas se faire au détriment des ressources de l'UE réservées à la politique de la coopération.

**Fin 2005:** nouvelle communication de la Commission sur une liste de priorités d'actions pour la mise en oeuvre d'une politique de migration touchant, e.a., au domaine du développement, des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage avec une attention particulière pour l'Afrique.

**Conclusions du Conseil européen des 15 et 16 décembre 2005:** adoption d'une approche globale sur les migrations. Cette approche est composée de trois piliers (coopération au développement, lutte contre l'immigration illégale, migration légale). Les conclusions stipulent «qu'il importe de s'attaquer aux causes profondes des migrations par exemple par la création de moyens d'existence et l'éradication de la pauvreté dans les pays et régions d'origine, l'ouverture des marchés, la croissance économique et la bonne gouvernance, et de la défense des droits de l'Homme».

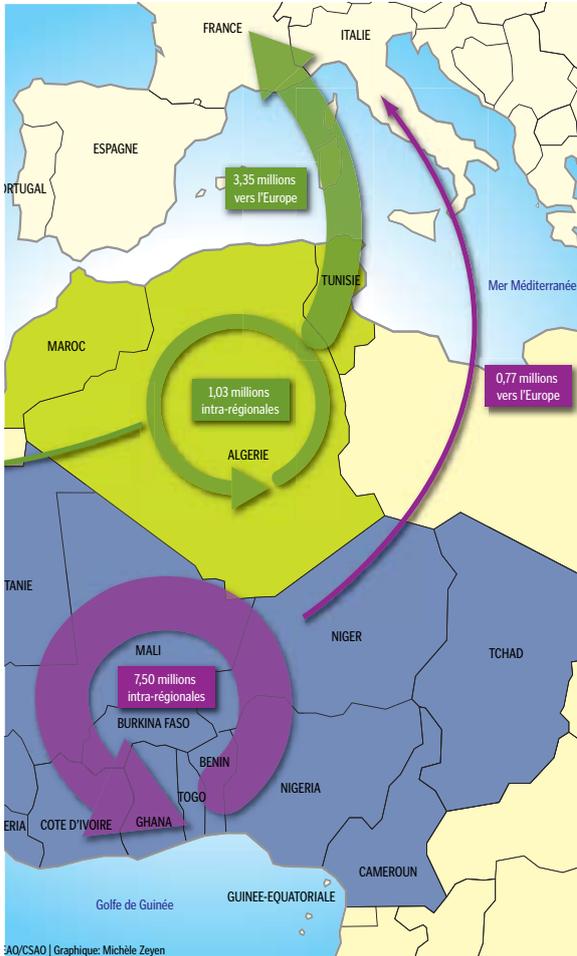
**Consensus européen sur le développement, décembre 2005:** stipule également que la migration doit être un facteur positif pour le développement, à travers la promotion de mesures concrètes destinées à renforcer leur contribution à la réduction de la pauvreté.

**Conférence de Rabat sur la migration et le développement, juillet 2006:** la Conférence de Rabat constitue à ce sujet un tournant important. Cette initiative de l'Espagne et du Maroc, à laquelle la France s'est jointe par la suite, a réuni plus de 60 pays d'Europe et de l'Afrique maghrébine ainsi que des organisations internationales. La déclaration adoptée prône un partenariat euro-africain pour gérer d'une manière plus optimale les



nt dans les textes de l'UE

## IONS OUEST AFRICAINES



flux migratoires et propose un plan d'action.

**Conférence ministérielle UE-Afrique de Tripoli sur la migration et le développement, novembre 2006:** conférence ayant pour but d'opérationnaliser les engagements pris à Rabat. La déclaration de Tripoli insiste sur l'urgence d'éradiquer la pauvreté et de réaliser les OMD pour apporter une solution durable aux problèmes de la migration. Elle souligne le besoin d'assurer que les

politiques de l'Europe menées dans le domaine du commerce, de l'agriculture et de la pêche produisent un impact positif sur la situation socio-économique des pays africains.

**Conclusions sur la cohérence des politiques du Conseil des ministres de la Coopération au développement du 19 novembre 2007:** vu l'importance de la question de la migration pour le Portugal, des conclusions ont été adoptées à ce sujet lors du dernier Conseil.

Menschliche Schicksale zwischen Europa und Afrika

# Die Zuwanderung steuern

Minister Schmit: Zirkuläre Migration ist kein Allheilmittel

INTERVIEW: JOELLE MERGES

**Luxemburg ist und bleibt ein Einwanderungsland. Darin ist sich die Politik hierzulande einig. Weil sich der Arbeitskräftebedarf in Zukunft nicht mehr allein aus der Grenzregion und Europa abdecken lassen wird, wird die Immigration verstärkt asiatisch und afrikanisch geprägt sein.**

**Herr Minister, immer wieder bezahlen Bootsflüchtlinge den Versuch nach Europa zu gelangen mit ihrem Leben. Lassen sich solche Tragödien durch eine richtige Immigrationspolitik vermeiden?**

So tragisch die Bilder auch sind, sollten wir nicht aus den Augen verlieren, dass die Zahl der illegalen Flüchtlinge insgesamt und somit auch die Zahl der Opfer konstant zurückgeht. Die Gründe hierfür sind vielfältig. Zum Beispiel hat sich der Dialog als fruchtbar erwiesen, den wir mit manchen Herkunftsländern geführt haben. Auch bemühen wir uns, den Menschen die Augen zu öffnen, ehe sie sich auf den Weg nach Europa begeben. Und natürlich hat die EU den Schutz ihrer Außengrenzen intensiviert.

**Wobei man den Eindruck hat, dass die EU nur mit repressiven Mitteln gegen die Migrationsströme vorgeht. Damit ist den Menschen in den Entwicklungsländern aber nicht wirklich geholfen.**

Weil es sich bei Frontex um ein relativ junges Organ handelt, ist es nicht weiter verwunderlich, dass die Grenzschutzagentur derzeit alle Blicke auf sich zieht. Die Bemühungen, die die EU sonst noch im Kampf gegen die illegale Einwanderung unternimmt, fallen demgegenüber weniger spektakulär aus.

**Es sind ja nicht unbedingt die Ärmsten, die von Afrika nach Europa aufbrechen. Wirtschaftlicher Wohlstand allein wird die Migrationsströme also nicht versiegen lassen.**

Die Gründe, weshalb ein Mensch seine Heimat verlässt, sind vielfäl-

tig. Die meisten fliehen vor der grassierenden Armut. Und in dieser Hinsicht wäre schon viel getan, wenn die reicheren Länder ihre Entwicklungshilfe wirksamer ausrichten würden. Neben der wirtschaftlichen Not gibt es auch andere Gründe: etwa die politische Ausweglosigkeit, oder die hohe Erwerbslosigkeit auch unter gut ausgebildeten Arbeitskräften. Solange es für diese Menschen verlockend bleibt, die Heimat zu verlassen, müssen wir Wege finden, sie legal nach Europa einreisen zu lassen. Dass diese Zuwanderung für die Gastländer nicht unbedingt von Nachteil sein muss, hat Spanien gezeigt, dessen Wirtschaft ohne die Immigranten nicht in dem Maß gewachsen wäre. Auf EU-Ebene sind wir daher darum bemüht, die legale Zuwanderung zu steuern.

**Stichwort zirkuläre Migration.**

Wobei ich klarstellen möchte, dass ich darunter keine Abwandlung des Gastarbeiter-Konzepts aus den 60er-Jahren verstehe, weil nach der Rückkehr in das Ursprungsland ja eine erneute Einwanderung nach Europa nicht ausgeschlossen ist. Ich sehe in der zirkulären Migration eher einen erfolgsversprechenden Versuch, das Gleichgewicht zwischen Entwicklungshilfe und Migration herzustellen, weil die Betroffenen die in Europa gewonnenen Erfahrungen erfolgreich in ihrer Heimat anwenden können. Und damit der Anreiz zur Rückkehr größer wird, müssen wir in die wirtschaftliche und demokratische Stabilität der Herkunftsländer investieren. Hier könnten wir die Erfahrungen einbringen, die wir im Bereich der Mikrofinanz gesammelt haben. Von den zuständigen EU-Kommissaren erwarten mein Kollege Jean-Louis Schiltz und ich daher Vorschläge, wie man die Migranten, die regelmäßig mehr oder weniger bedeutende Summen in ihre Heimat überweisen, zu innovativen Investitionen anregen könnte.

**Bislang war die Immigration in Luxemburg überwiegend europäisch geprägt. Die Zuwanderer aus Afrika**

**genossen nicht unbedingt den besten Ruf.**

Weil die Öffentlichkeit sie mit den Drogenhändlern identifizierte, die eine Zeitlang regelrechte Verbrechernetzwerke etabliert hatten. Bei den Straftätern handelte es sich aber bloß um eine Minderheit unter den Asylbewerbern afrikanischen Ursprungs. Mittlerweile hat die Polizei das Problem recht gut im Griff.

**Kann man illegale Immigration per Gesetz unterbinden?**

Der Entwurf des neuen Zuwanderungsgesetzes sieht zwar schärfere Strafen vor. Allerdings richten sich diese nicht gegen den einzelnen Immigrant, sondern gegen die Umstände, die eine illegale Einreise ermöglichen. Das heißt, die Schlepperbanden oder die Arbeitgeber, die Mitarbeiter ohne geregelte Aufenthaltsgenehmigung beschäftigen.

**Das neue Immigrationsgesetz hat vor allem hochqualifizierte Arbeitskräfte im Visier. Wäre damit unser Arbeitskräftebedarf abgedeckt?**

Weil das europäische Arbeitskräfte-reservoir den luxemburgischen Finanzplatz angeblich nicht mehr zufriedenstellt, ist es nicht weiter verwunderlich, dass der Entwurf zum neuen Immigrationsgesetz in erster Linie die Hochqualifizierten anvisiert. Wir werden aber auch auf weniger gut ausgebildete Arbeitskräfte angewiesen sein, wenn wir unsere Altenpflege zum Beispiel weiter ausbauen wollen.

**Wäre es angesichts der Herausforderung Zuwanderung nicht besser, die politische Zuständigkeit hierfür in einem einzigen Ressort zu bündeln?**

Was nützt es einem Minister, eine bessere Integration der Ausländer einzufordern, wenn er seine Worte nicht in Taten umsetzen kann? Statt eines Superministeriums wäre mehr Kohärenz in der Regierungspolitik angebracht. Die ersten Ansätze haben wir, wenn auch erst seit kurzem, in die Wege geleitet.



(FOTOS: SERGE WALDBILLIG)

Du continent africain vers les pays industrialisés

# La fuite des cerveaux

Vers une circulation des connaissances

PAR ISABELLE DUCREUZET

Le phénomène de la «fuite des cerveaux» désigne le départ massif de personnes qualifiées de leur pays d'origine vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord. L'Organisation internationale pour les migrations et la Commission économique des Nations unies estiment qu'entre 1960 et 1975, 27.000 Africains ont quitté le continent. Depuis 1990, chaque année, l'estimation quantitative de cette migration est de 20.000 personnes. La politique internationale et africaine veulent palier cette hémorragie de matière grise qui entrave le développement économique des pays du continent noir.

Le départ des scientifiques d'un pays vers un autre n'est pas une donnée nouvelle. Dans les années 50, la Grande-Bretagne a vu ses ingénieurs partir vers les Etats-Unis. Depuis quelques décennies le phénomène s'est étendu aux pays du sud vers le nord et depuis peu aux scientifiques de l'est. C'est également un phénomène qui touche les pays européens entre eux.

Les pays industrialisés ont de plus en plus besoin de deux catégories d'immigrés: les immigrés prêts à effectuer un travail dur et mal rémunéré voire dangereux et dédaigné par les ressortissants du pays industrialisé et un personnel qualifié représenté par des experts en logiciels, des ingénieurs, des médecins et du personnel infirmier. La révolution technologique des pays du nord, notamment avec sa croissance rapide d'industries spécialisées notamment dans les secteurs de la technologie et de l'information a encouragé la demande mondiale de travailleurs hautement qualifiés. Les personnes immigrées sont aussi considérées comme un personnel beau-

coup plus flexible qui ne rechigne pas à travailler la nuit ou à faire des heures supplémentaires. Enfin le développement des systèmes de communication a augmenté et facilité l'accès au marché mondial du travail.

D'autre part, en Afrique, les crises économiques, le taux de chômage élevé, la violation des droits de l'Homme et le manque de services sociaux adaptés sont parmi les facteurs qui dissuadent l'Africain qualifié de rester dans son pays. Les trois dernières années ont vu le gel des salaires des Africains et la dévaluation de la monnaie accompagnée d'une inflation galopante qui incitent au départ vers des pays possédant des environnements économiques plus sûrs offrant des salaires correspondant mieux à leur qualification. Par exemple, le pouvoir d'achat d'un médecin nigérian est de 25 % moins élevé que celui d'un médecin d'Europe de l'ouest. L'absence de perspective de carrière et les conditions de travail précaire avec des bâtiments délabrés et un manque d'équipement médical sont autant de facteurs incitant à l'exil du corps médical.

## Les dégâts chiffrés

Selon l'Unesco plus de 30.000 Africains titulaires d'un diplôme de 3<sup>e</sup> cycle universitaire vivraient en dehors du continent et 25.000 boursiers africains venus faire leurs études dans les pays de l'Union européenne n'ont pas regagné leur pays d'origine. En 1990, l'Organisation de coopération et de développement économique estimait à 13 millions le nombre de travailleurs migrants qualifiés originaires de pays en développement.

Le Royaume-Uni par exemple, encourage la venue d'infirmières et de médecins originaires des pays en développement; depuis

1999, leur nombre a considérablement augmenté (infirmières venues des anciennes colonies britanniques). En allant chercher du personnel en Afrique, les pays riches économisent le coût de la formation (dix fois supérieur à celui constaté sur le continent noir).

## Un désastre pour l'Afrique

La fuite du corps médical a pour l'Afrique des conséquences désastreuses. Par exemple, au Zimbabwe, il ne reste aujourd'hui que 360 médecins sur les 1.200 médecins formés dans les années 1990 et au Ghana ce sont 600 médecins qui sont partis sur les 800 existants sur le territoire (entre 1993 et 2002). Les deux tiers de ces personnes se retrouvent sur le continent européen ou aux Etats-Unis. Le taux de mortalité infantile en Afrique est actuellement de 1 pour 10 (contre 1 pour 200 en France). Il faut relever qu'au Ghana, 60 % des médecins formés dans ce pays ont quitté le pays dans les années 80. L'Afrique du sud a demandé aux pouvoirs publics canadiens qu'ils arrêtent de recruter leur personnel médical qualifié.

Cette immigration entraîne également une catastrophe économique obligeant les pays africains à consacrer chaque année, environ 4 milliards de dollars à l'emploi d'environ 100.000 expatriés non africains pour pallier au manque de personnel qualifié. En 1999, le Ghana aurait perdu 50 millions d'euros en frais de formation d'un personnel soignant qui a émigré peu de temps après la fin de ses études. Ce pays compte neuf médecins pour 100.000 habitants contre 335 pour 100.000 en France. Les autorités du Niger poussent aussi un cri d'alarme. Le docteur Abdoulaye Bagnou, coordinateur du cabinet du premier ministre



Déséquilibre: Au Ghana il y a neuf médecins sur 100.000 habitants, en France il y en a 335. (PHOTO: FFL)

explique: «Dans certains domaines, le Niger a perdu tous ses experts, nous ne savons plus comment choisir nos équipements (...) et il nous est impossible de recruter du personnel nouveau, le FMI contrôle nos dépenses ».

## Circulation des cerveaux

De 1983 à 1999, la politique internationale a mis en place par le biais de l'Organisation internationale pour les migrations un programme de réintégration de citoyens africains qualifiés pour leur retour permanent. Ce programme a eu peu de succès (seuls 2.000 africains sont revenus sur le continent).

Face à cet état de fait, les communautés internationales tentent de mettre en place une autre stratégie oeuvrant plutôt pour une «circulation des cerveaux» et non pour une politique «de retour impossible». Faire revenir les Africains pour des visites ponctuelles et multiples en les amenant à collaborer avec leurs compatriotes permettrait de contribuer à la croissance économique et de stimuler la recherche et la création d'entreprises sur le sol africain.

En 2001, l'Organisation internationale de la migration lance en collaboration avec le MIDA (Migration pour le développement en Afrique) une initiative où les communautés de la diaspora africaine jouent un rôle important. Les pays d'Afrique devront identifier les besoins dans les secteurs prioritaires et mobiliser les compétences disponibles en utilisant la technologie (Internet ou autres). Une technique virtuelle permettant aux Africains exilés de partager leurs connaissances afin d'aider par solidarité leur pays d'origine. Le projet du département de l'éducation de l'Unesco, associé à Hewlett-Packard et datant de novembre 2006, œuvre pour cette politique de libre circulation de la matière grise. Il est destiné à équiper des laboratoires et des centres de recherches de systèmes d'interconnexions (grid computing) dans plusieurs pays africains (Ghana,

Nigeria, Sénégal et Zimbabwe). Après une première phase d'exécution de deux ans, le projet serait étendu à d'autres pays. Les différents ministères de l'Education des pays participant au projet choisissent en collaboration avec l'Unesco, les universités bénéficiaires. Relevons que ce projet fait suite à un premier projet lancé en 2003 par l'Unesco intitulé «Tester des solutions permettant d'enrayer la fuite des cerveaux en Europe sud-orientale».

Enfin, on peut citer le cas de l'Afrique du Sud qui a mis en place un site web. Le South African Network of Skills Abroad (Sansa) invite par le biais de son site internet à s'inscrire dans son réseau de compétences. Aujourd'hui ce sont 22.000 diplômés expatriés de cinq grandes universités sud-africaines qui restent en contact avec leur lieu de formation et qui apportent leurs connaissances intellectuelles à leurs pays d'origine.

Il est certes des plus difficiles d'enrayer cette fuite de personnel qualifié des pays en développement vers les pays riches. Eviter la séduction légitime des pays du nord auprès des Africains est une mission qui peut paraître impossible tant que l'Afrique ne propose pas un développement acceptable à ses habitants. Les échanges virtuels et réels (échanges universitaires ou autres) ne pourront empêcher des projets d'exils définitifs.

Ce n'est pas seulement l'attrait de meilleurs revenus personnels qui attire les diplômés; c'est aussi le désir légitime d'exercer leur métier avec les équipements, les locaux techniques; en un mot, dans le contexte social et technologique qu'on leur a fait connaître par leur formation. Paradoxalement une aide qui ne serait pas adaptée pourrait augmenter les départs. L'Afrique aujourd'hui ne peut combattre l'attraction des pays développés, mais elle peut profiter des différents programmes internationaux pour mettre en œuvre les projets les plus respectueux de son avenir.



Fuite du corps médical: En allant chercher du personnel médical en Afrique, les pays riches économisent le coût de la formation. (PHOTO: AP)

Von der Komplexität der Wanderungsbewegungen

## Armutsbekämpfung gegen Süd-Nord-Migration?

Zusammenhang ist weniger offensichtlich als gemeinhin angenommen

VON MARC KEUP

**Der Zusammenhang zwischen Armut und Auswanderung scheint auf den ersten Blick einleuchtend. Menschen, denen in ihrem Ursprungsland Perspektiven fehlen, begeben sich zwangsläufig auf die Suche nach einem günstigeren Umfeld. Will man den Migrationsdruck verringern, muss man demnach das „Problem“ an der Wurzel behandeln und zur Entwicklung der Ursprungsregionen beitragen.**

Diese Argumentationslinie hat seit einigen Jahren ihren Weg in die europäische Kooperationspolitik gefunden und diese offenbar mit einer neuen Daseinsberechtigung erfüllt. Der offizielle entwicklungspolitische Diskurs scheint nur mehr schwer ohne eine Erwähnung der illegalen Migration auszukommen. Dabei ist der Zusammenhang zwischen Armut und Auswanderung weniger offensichtlich als weithin angenommen wird, auch wenn das Wohlstandsgefälle zwischen Europa und Afrika einer der Hauptfaktoren ist, die zur derzeitigen Dynamik beitragen. Wanderungsbewegungen sind komplexe Phänomene, die eine eindimensionale Betrachtungsweise nicht zulassen.

Oft beruht die Entscheidung zur Ausreise auf einer ganzen Mischung an Beweggründen. Sozio-ökonomische Motive gehen einher mit politischen, familiären oder ganz persönlichen Gründen. Entgegen der etablierten Meinung entflieht die überwiegende Mehrheit der schwarzafrikanischen Auswanderer nicht unbedingt einer existenzbedrohenden Armut, sondern entstammt der Mittelschicht und verfügt in der Regel über eine sehr gute Ausbildung. Der Entschluss nach Europa auszuwandern ist bei vielen weniger eine spontane Flucht vor der Misere – außer natürlich im Fall einer politischen oder religiösen Verfolgung – sondern oft eine sorgfältig geplante Unternehmung. Die ver-



Keine Flucht vor der Misere: Der Entschluss, nach Europa auszuwandern, ist oft ein sorgfältig geplantes Unternehmen.

(FOTO: REUTERS)

hältnismäßig hohe Summe, die man benötigt um nach Europa zu gelangen, wird nicht selten von der gesamten Familie zusammengetragen.

Wenn es auch als erwiesen gilt, dass Unterentwicklung die Auswanderung begünstigt, so ist der Umkehrschluss nur sehr begrenzt zulässig: Die Entwicklung einer Region, ob mit oder ohne externe Hilfe, führt nicht zwangsläufig zu einer Reduzierung der Migration. Entwicklungszusammenarbeit ist in der Regel langfristig ausgerichtet, kann also nur wenig auf eine unmittelbare Trendumkehr einwirken. Außerdem konzentriert sie sich auf nahe liegenden und berechtigten Gründen vor allem auf die Ärmsten der Armen, also jene Menschen, denen eine Auswanderung aus finanziellen Gründen viel schwerer fällt.

Die begriffliche Verquickung zwischen Kooperation und Migration bringt aber zusehends nega-

tive Konsequenzen mit sich. Die Mitgliedstaaten der EU-15 haben sich zum Ziel gesetzt, bis zum Jahr 2015 ihre Entwicklungshilfe auf 0,7 Prozent des Bruttoinlandsproduktes zu erhöhen. Mehrere europäische Staaten rechnen mittlerweile ihren Beitrag zur polizeilichen Bekämpfung der illegalen Migration direkt in ihre entwicklungspolitischen Budgets ein, einige von ihnen sogar die Kosten zur Unterbringung von Asylbewerbern und ausländischen Studenten. Somit werden die Zahlen nicht nur künstlich aufgebläht, es stehen schlussendlich auch weit weniger Gelder für die Armutsbekämpfung bereit, weil die entsprechenden Budgets auf diese Weise zweckentfremdet werden. Luxemburg hat dieser Versuchung übrigens bisher widerstanden.

Noch gefährlicher ist die Tendenz, Kooperationspolitik verstärkt als politischen Hebel gegen die Süd-Nord-Migration zu ver-

wenden. Die Vergabe von Entwicklungsgeldern an afrikanische Länder wird immer häufiger an die Bereitschaft geknüpft, aktiv gegen Auswanderungswillige vorzugehen. Insbesondere wird auf diese Weise eine Einwilligung zu Rücknahmeabkommen erzwungen oder verstärkte Grenzkontrollen eingefordert. In erster Linie zielt diese Politik auf die Transitländer Nordafrikas ab, neuerdings aber auch auf die Länder südlich der Sahara, wie z.B. Senegal, Guinea oder Gambia. Die Versuche der Europäer, diesen Staaten eine restriktivere Einwanderungspolitik aufzudrängen, wirken sich negativ auf deren Entwicklungschancen aus, da sie die regionale Mobilität, die z.B. in Westafrika von großer wirtschaftlicher Bedeutung ist, hemmen oder sogar völlig unterbinden kann.

Alles in allem ist die Entwicklungspolitik zu einer Verringerung der Süd-Nord-Migration nur

sehr begrenzt geeignet. Je weiter sie sich aber in die immigrationspolitische Agenda hineinziehen lässt, desto größer ist die Gefahr, dass sie sich von ihren eigentlichen Zielen entfernt. Zunehmend wird sie zum Feigenblatt einer restriktiven Einwanderungspolitik, da man die polizeiliche Bekämpfung der Migration schlussendlich dadurch rechtfertigt, dass man im Gegenzug via Entwicklungshilfe an der Bekämpfung der „Ursachen“ arbeite.

### Pragmatische Entwicklungspolitik

Europäische Politiker greifen zur Rechtfertigung der Entwicklungshilfe immer öfter auf das Argument zurück, diese würde schlussendlich den Migrationsdruck auf Europa reduzieren. Diese Verknüpfung einer an sich „altruistischen“ Politik mit pragmatischen Zielen, soll in der Bevölkerung die Akzeptanz für die entwicklungspolitischen Ausgaben erhöhen. Ein Schuss, der allerdings nach hinten losgehen kann, da er die Sicht auf die eigentlichen Gründe verdeckt: Industrieländer haben schlicht und einfach die moralische und historische Pflicht ärmeren Ländern beizustehen. Es wäre nicht verwunderlich, wenn bei einem eventuellen Abschwächen der Migrationsströme plötzlich der Ruf laut würde, man könne folglich auch die Entwicklungshilfe einstellen. (M.K.)



Wirtschaftlicher Wohlstand allein wird die Menschen nicht davon abhalten, sich auf den Weg nach Europa zu begeben.

(FOTOS: AP)

Les étudiants africains à l'université du Luxembourg

# «Un parcours du combattant»

Le long cheminement pour étudier dans un pays multiculturel

PAR CHRISTOPHE LANGENBRINK

Ils sont 263 étudiants étrangers à l'université du Luxembourg, dont 118 en provenance du continent africain. Mais tous ne suivent pas les mêmes modalités pour l'inscription à celle-ci. Pourquoi? Selon leur origine, leur provenance ou leur nationalité un étudiant d'un pays tiers, donc hors de l'Union européenne, voulant faire ses études au Grand-Duché doit parcourir diverses instances avant de pouvoir suivre ses cours à sa future alma mater. Surtout les étudiants africains souvent en manque de ressources financières n'ont pas toujours la vie facile, lorsqu'ils essayent de parvenir à bout de ce qu'ils dénomment ironiquement «le parcours du combattant».

On serait tenté de croire qu'au niveau universitaire l'inscription n'est qu'une question de simples formalités administratives. Mais il arrive trop souvent qu'un étudiant en provenance d'États tiers, doit faire preuve de persévérance pour arriver à ses fins: Que ce soit tout simplement pour s'inscrire, pour subvenir à ses besoins quotidiens, pour améliorer sa situation financière, pour avoir droit à un permis de travail etc... Multiples sont les chicanes auxquelles il se voit confronté et pas toujours il trouve de l'aide.

Jean Xavier Agninda Manga est Sénégalais et depuis 2006 étudiant en droit à l'université du Luxembourg. Il s'engage pour le «Cercle des étudiants africains au Luxembourg» (CEAL), dont il est actuellement le président et raconte que c'est le fruit du pur hasard qui l'a mené au Luxembourg. Issam Tiar, Algérien, poursuit ici ses études en deuxième année de gestion. Il a l'avantage d'être muni d'un bac dit «européen», donc reconnu par l'administration, ce qui lui a facilité quelque peu l'inscription. Son intérêt pour le Grand-Duché fut surtout la curiosité du multilinguisme et de marquer la différence avec ses compatriotes. Tous les deux témoignent des difficultés rencontrées avant leur inscription mais parlent aussi de ceux qu'ils rencontrent encore comme pas mal de leurs camarades africains une fois admis à l'université. Pour Agnès Rausch, membre du Conseil d'Etat et coordinatrice du «Lieu d'initiatives et de services des étudiants au Luxembourg» (LISEL) ces problèmes sont symptomatiques et ne devraient pas avoir lieu d'être.

Les étudiants en provenance du continent africain désireux d'étudier au Luxembourg doivent avant tout passer un concours général



Chaque vendredi soir le Cercle des étudiants africains au Luxembourg (CEAL) se regroupe pour discuter des problèmes au quotidien ou pour préparer des festivités estudiantines. (PHOTOS: GUY JALLAY, TESSY HANSEN)

dans la capitale sénégalaise à Dakar. Ce n'est que lorsque ce test a été réussi avec brio, qu'une candidature à l'université peut être déposée. Faute de consulat ou d'ambassade luxembourgeoise dans un bon nombre de pays africains, les étudiants sont obligés de s'adresser à la représentation belge pour l'obtention du visa d'étudiant. Et c'est là que commencent les problèmes. «Un manque évident de coordination entre le Luxembourg et les ambassades belges», affirme Madame Rausch, dont les plaintes se succèdent chaque année. Issam est arrivé avec un mois de retard sur ses cours, car son visa d'entrée n'a pas été envoyé à temps à cause de la lenteur de l'administration belge. De plus son inscription à l'université a été accompagnée des problèmes typiques d'une bureaucratie peu flexible. N'ayant pu respecter les dates fixées pour l'inscription au Luxembourg, sa place et sa chambre estudiantines, qu'il avait sagement réservées à l'avance, avaient été redistribuées à autrui. Ce n'est que sur l'intervention de la Chef du «Service des études et de la vie étudiante» (SEVE), Anne Christophe qu'Issam a pu s'inscrire et retrouver une chambre d'étudiant.

La surprise fut «de taille» lorsque Jean-Xavier découvrit pour la première fois l'université du Luxembourg: un tout petit campus, dont il n'avait pas la moindre idée. Bien qu'aujourd'hui Jean Xavier apprécie les avantages d'un endroit dont «on a vite fait le tour», dont les contacts entre étu-

dants et professeurs sont bien plus personnels, l'étonnement l'a tout même marqué jusqu'au aujourd'hui. «Je n'avais pas conscience que l'université était si petite». Qu'il se retrouve aujourd'hui au Luxembourg, c'est le fruit du pur hasard. «J'ai voulu suivre des études de droit. Pour cela au Sénégal nous avons généralement le choix entre la France et la Belgique. Il s'est avéré que le Grand-Duché est un pays qui s'inspire du droit français, c'est ainsi que j'ai posé ma candidature pour cette université». Mais pour avoir le droit de s'inscrire au Luxembourg, un certain nombre de conditions préalables ont dû être accomplies. Pour Jean Xavier cela signifiait de passer aussi par l'ambassade belge à Dakar et remplir les formalités comme s'il faisait une demande d'études pour la Belgique. Ayant été accepté par les autorités belges, il dut à nouveau repasser par les mêmes formalités cette fois-ci pour le Luxembourg: c'est-à-dire faire preuve d'une garantie bancaire de 1.200 euros, refaire pour 50 euros un deuxième test médical au Centre médico-social dans le quartier de la gare, que tout étudiant en provenance de pays en dehors de l'Union européenne connaît, dit en souriant l'étudiant sénégalais et de plus démontrer que l'on dispose de ressources suffisantes pour payer un loyer et une caution d'environ 650 euros.

Mais cette «galère» ne trouvait pas sa fin. Ayant pour la première fois foulé le sol européen, sa dé-

marque auprès des autorités luxembourgeoises pour l'obtention de son séjour ne fut pas sans surprise. Cette demande de séjour dépendait du certificat d'inscription et l'inscription à l'université n'était que remise sous preuve de son permis de séjour. Une sortie de ce cercle vicieux ne fut que trouvée grâce à l'intervention des services de l'université. «Ce fut pour moi trois jours de calvaires, car sans ces papiers, je n'avais pas droit à ma chambre dans la résidence universitaire. Heureusement que j'ai pu dormir pendant ce temps chez un autre étudiant qui m'a solidement accueilli», explique Jean Xavier.

Et pourtant après toutes ces péripéties, le président du CEAL se sent bien au Luxembourg. Bien qu'étudier au Luxembourg, est pour un Africain «une affaire de riche», car subvenir à ses besoins au quotidien est une chose bien difficile, affirme le président du CEAL. «Encore heureux que nous disposons d'une bourse d'étudiant au Luxembourg», explique Jean Xavier.

Mais pas tout le monde dispose de cet argent. D'après Anne Christophe du SEVE 180.000 euros sont débloqués par le ministère de l'Enseignement supérieur à travers le CEDIES dont le déboursement est géré par l'université. Environ 3.000 euros par personne et par an ont été attribués ainsi sur critères d'excellence en 2007 à environ 60 étudiants étrangers résidant au Luxembourg, explique Madame Christophe.

Et pourtant, «si nous faisons bien les comptes, l'argent ne sert même pas à payer le loyer sur une année», affirme la coordinatrice du LISEL: «Il serait plus judicieux de proposer la chambre universitaire gratuitement, ainsi l'étudiant ne devrait pas avoir recours à diverses méthodes pour couvrir ses besoins financiers».

Toutefois l'étudiant africain doit – pour couvrir ses frais – travailler à côté de ses études pour subvenir à ses dépenses quotidiennes. Jean Xavier, par exemple, ne va jamais manger au restaurant universitaire: «Avec l'argent rien que pour le repas de midi pendant une semaine, je peux facilement manger chez moi pour deux semaines entières», explique l'étudiant.

Agnès Rausch souligne bien que la majorité des étudiants en provenance d'États tiers n'ont pas la chance d'être pris en charge par leurs parents et de profiter d'un virement bancaire mensuel. Ils sont donc obligés de chercher du travail, ce qui n'est pas toujours facile. Bien que la procédure pour l'obtention d'un permis de travail ait été quelque peu allégée et passe, comme l'explique Anne Christophe, par le SEVE en coopération avec le ministère, il arrive toutefois – comme dans le cas d'Issam – qu'un permis se fait attendre sans raison préalable.

«Normalement la procédure prend près d'un mois pour recevoir son permis», affirme Anne Christophe. Mais dans la première année du cursus bachelier, un droit de travail n'est déjà pas attribué. De plus l'étudiant n'a droit que de maximum dix heures de travail rémunéré par semaine. Ce qui d'après Jean Xavier n'est déjà pas très pratique, car il est plus simple de trouver un employeur pour deux jours entiers que pour un jour et demi.

Afin que des employeurs soient incités à engager pendant les deux mois de vacances semestrielles les étudiants, l'Etat luxembourgeois renonce aux charges sociales pour cet emploi. De plus l'employeur peut se permettre de ne payer que 80 % du salaire minimum à un étudiant. Agnès Rausch s'interroge sur cette pratique sachant que Goodyear par exemple laisse travailler leurs étudiants les trois huites comme tout autre travailleur à plein temps.

Mais la liste des problèmes reste encore incomplète que ce soient les problèmes liés avec les transports urbains ou bien la date magique des 26 qui restreint l'étudiant dans beaucoup de domaines. Néanmoins Issam et Jean Xavier ne déplorent pas d'avoir choisi le Luxembourg comme lieu de «prédilection» pour leurs études. «C'est un pays riche avec beaucoup d'avantages. J'aimerais un jour redonner au Grand-Duché dans le cadre de la coopération ce que le pays m'a apporté», avoue en toute simplicité Jean Xavier.



Jean Xavier Manga



Issam Tiar



Agnès Rausch



Anne Christophe

## Immigration clandestine en Europe

# „Je suis réfugié par défaut“

Fiston Massamba, réfugié congolais au Maroc, évoque les motifs des immigrants

INTERVIEW: WOLF VON LEIPZIG

En dehors des immigrants qui arrivent légalement chaque an, il y a des milliers et des milliers d'immigrants qui essaient de débarquer clandestinement en Europe. Quelque 50.000 à 100.000, environ la moitié, passent par l'Afrique.

Qu'est-ce qui amène ces hommes, femmes et enfants à quitter leur pays au péril de leur vie? Fiston Massamba est un jeune immigrant congolais. Arrêté à la frontière par la police marocaine, il a été reconnu comme réfugié politique par le bureau du Haut Commissariat des réfugiés des Nations unies (UNHCR) à Rabat et vit, tant bien que mal, depuis deux ans au Maroc, dans l'espoir de pouvoir aller un jour légalement en Europe.

### ■ Pouvez-vous vous présenter?

Je suis réfugié au Maroc et membre du Conseil des réfugiés subsahariens au Maroc, une association qui a été créée juste après les événements de Ceuta et Melilla (NDLR: en fin 2005, quand des centaines de clandestins tentaient de surmonter le mur séparant le Maroc des deux enclaves espagnoles; il y eut des dizaines de morts) pour défendre les droits des migrants et des immigrants qui sont ici au Maroc auprès des autorités.

### ■ Pourquoi avez-vous fui le Congo?

J'étais militant politique dans mon pays. Nous avions à vivre pas mal de menaces et de situations désastreuses par rapport aux autorités. Finalement j'ai quitté mon pays pour ne pas avoir ces situations,



Selon Fiston Massamba, un réfugié politique congolais, les immigrants cherchent surtout une vie digne. (PHOTO: WOLF VON LEIPZIG)

même s'il n'avait pas eu ces persécutions et ce non-respect de droits, il faut se souvenir qu'il avait aussi le besoin de quitter son pays parce que la situation socio-économique de mon pays ne donne pas gain de cause au pays. Du coup, j'avais cette envie-là de partir pour y revenir ensuite pour aider tant soit peu le pays. Donc il y a deux raisons: raison politique, c.-à-d. raison de persécution, et raison normale de vie digne.

### ■ En quoi l'UE est-elle responsable de votre situation?

Nous sommes en train de subir la politique de l'Union européenne d'externalisation de la gestion des flux migratoires qui a été mise en place en 2004. Qu'est-ce que veut

l'UE? Elle veut que les pays qui sont tout autour de l'Europe sous-traitent la thématique de l'immigration et de l'asile. Du coup, on nous bloque et on ferme les frontières. En fermant les frontières, l'UE ne nous permet pas de vivre nos droits. Nos droits fondamentaux ne sont pas respectés ici et nous sommes à la portée de la violence et de tout ce qui ne cadre pas. Donc, la politique de la fermeture des frontières est contre nous, avec des conséquences fâcheuses - des gens qui meurent en mer ...

### ■ Est-ce une erreur d'appréciation de la part de l'UE?

L'Europe croit que, en fermant les frontières, les gens ne vont pas y aller. Au contraire, les gens vont

venir inlassablement. La situation fait que les gens cherchent des pistes pour aller en Europe. Les résultats sont là: les gens meurent en Méditerranée. Malheureusement, l'UE ferme maintenant nos propres frontières africaines. Donc, quelqu'un qui vit au Mali, a du mal à venir au Maroc - Ça c'est la politique désastreuse de l'Europe. Et bizarrement, ici au Maroc, nous sommes comme dans une prison, dans un aquarium: on peut pas aller de l'avant, on ne peut pas retourner.

### ■ Quelle situation vivez-vous au Maroc?

Le racisme est quotidien au Maroc, malheureusement. Et voir encore la manière comme les médias marocains utilisent la thématique de l'immigration par rapport à nous, c'est encore plus triste. Dernièrement ils ont dit que le Maroc est envahi par des criquets noirs. Il y a des propos vraiment xénophobes, des propos qui dérangent, on nous considère comme des prostituées, des mafieux, comme des gens qui sont venus juste pour menacer ou bien pour prendre ce qu'il y a de plus important ici au Maroc. Donc, on nous traite toujours de manière négative.

### ■ Quel est le rôle des médias européens dans ce contexte?

Vous aussi, vous avez une part de responsabilité. La presse ne doit pas toujours traiter la migration de manière négative, mais traiter les migrants comme des gens qui ont quitté leur pays pour fuir la persécution, les menaces et la misère,

qui veulent aller pour un projet clair et net dans un pays. Moi j'ai quitté mon pays, mais dans mon esprit, dans ma tête, c'est pour qu'un jour je rentre dans mon pays. Et je ne suis pas le seul. Il y a d'autres amis qui vivent dans ce contexte. Si vous regardez un peu, ce qui se passe au Mali. On constate clair et net que le Mali se développe par l'aide au développement, par les transferts d'argent que les migrants envoient dans leur pays d'origine.

### ■ Où est-ce que vous voudriez aller, si vous aviez le choix?

Je voulais aller demander asile en Europe. Je voulais travailler et étudier en Europe et puis rentrer dans mon pays malgré les persécutions et le non-droit. Parce que j'étudiais la médecine au pays, mais les conditions pour étudier dans mon pays ne sont pas fameuses. Je voulais aller en Europe, étudier, puis demander asile, puis, finalement, avoir un peu de moyens.

### ■ Que pensez-vous des programmes que l'UE a mis en place pour l'immigration légale?

Cette coopération-là, c'est l'immigration choisie au détriment de l'immigration illégale. Cela fait que, maintenant, il y a plus de répression. C'est une approche purement répressive par rapport à ce que nous vivons. On voit l'immigrant comme une menace, comme quelqu'un qui vient déranger le pays. Je sais que l'Europe, ce n'est pas le paradis, mais il y a quand même de meilleures possibilités que chez nous.

## Pour les droits des immigrants

L'ONG Las Palmas Acoge lutte contre l'inégalité et la discrimination aux Îles Canaries

PAR EDEL ALVAREZ ET ASTI

Las Palmas Acoge défend les droits des immigrants aux Îles Canaries. Tania Marrero Díaz donne des explications.

### ■ Depuis quand existe l'association et quelle est sa mission principale?

Las Palmas Acoge est une organisation non gouvernementale créée en 1989 par un petit groupe de bénévoles sensibilisés par la situation des immigrants qui commencent à arriver à l'époque aux Canaries. Elle a été créée pour la défense des droits des immigrants et avec l'objectif de favoriser leur intégration. Actuellement, Las Palmas Acoge est une des plus importantes ONG'S de bénévolat social qui travaille à Las Palmas pour la promotion et l'intégration des immigrants qui souffrent des situations d'inégalité et discrimination, comme témoignent les presque

18.000 interventions qu'on fait par an avec des immigrants dans les quatre centres.

### ■ Depuis quand est-ce que l'ONG est présente sur le terrain pour procéder à l'accueil des migrants?

Depuis la création de l'association, on procède à l'accueil des migrants. Les circonstances ont beaucoup changé. À l'époque nous avions seulement un groupe de bénévoles et un local dans la zone du port, plus concrètement dans l'Eglise de la Luz. Avec le temps, d'autres projets se sont développés, des projets qui répondaient aux besoins détectés: cours de langue espagnole, attention médicale... tous, menés à terme par des bénévoles. En 1995, vu le nombre important de populations de migrants sans toit, le défi de créer une auberge est lancé. Aucun foyer acceptait des immigrants en situation irrégulière. Aujourd'hui nous avons quatre centres de jour

et trois foyers avec une capacité totale de 80 places. Nous avons différents services et projets comme p.ex le projet d'accueil et assistance sociale ou le projet de consultation juridique...

### ■ Comment se passe dans la pratique l'accueil?

Le projet d'accueil et assistance sociale constitue la porte d'entrée pour l'immigré. C'est là que les travailleurs sociaux réalisent un diagnostic social de la situation concrète de chaque personne pour la rediriger par après dans le service plus adéquat selon sa situation. Nous avons 40 professionnels engagés et 50 volontaires. Nous avons des subventions publiques ainsi que des dons privés.

### ■ Quelles sont les principales difficultés rencontrées?

Beaucoup d'immigrés en situation irrégulière sont dans l'impossibi-

lité d'accéder aux ressources sociales de base... Surtout si on parle d'intégration, l'accès à l'emploi est très important et une grande partie de notre public a l'accès au travail «interdit» par la loi, ce qui rend très difficile une intégration réelle. Ils ont seulement accès à des emplois où ils sont exploités. Le même constat peut être dressé pour d'autres domaines sociaux comme l'accès à un logement digne, par exemple.

### ■ Comment la population locale perçoit-elle l'arrivée des migrants?

Massive. Souvent, les moyens de communication utilisent des termes comme «avalanche», ou «invasion», ainsi que d'autres termes qui sèment l'alerte parmi la population et font croire que tous les immigrants sont des Africains subsahariens qui arrivent en cayucos. La réalité est que cette population est celle qui arrive dans les pires conditions, mais elle ne constitue

pas la majorité des immigrés qui arrivent en Espagne. D'un autre côté si leurs attentes de travail ne sont pas satisfaites ou s'ils ont de la famille dans d'autres pays ou villes, ceux qui arrivent aux îles Canaries continuent leur chemin et ne restent pas ici. Ceci quand ils ne sont pas renvoyés par les autorités dans leur pays d'origine (dans le meilleur des cas). Il faut dire que la société canarienne est une société assez sensibilisée et accueillante.

### ■ Quelles sont les réactions des migrants?

Dans beaucoup de cas, des déceptions. Ce n'est pas comme ils s'y attendaient. L'idée qu'ils avaient était très différente de la réalité, lorsqu'ils réalisent que ce n'est pas si facile, qu'ils doivent faire face à beaucoup de difficultés et que ce n'est pas la fin du voyage... mais le début ou qu'ils sont à mi-chemin pour atteindre leurs objectifs...

Ein historischer Rückblick

## Migration – kein neues Phänomen

Auswanderung nach Europa begann Ende des 20. Jahrhunderts

VON MARC KEUP

**Migration zwischen Afrika und Europa ist kein neuartiges Phänomen, bereits aus der Antike ist ein reger Austausch belegt. Doch erst mit Beginn der Neuzeit kam es zu einer breiten Wanderungsbewegung zwischen beiden Erdteilen.**

Millionen Europäer zogen im Zuge der Kolonialisierung auf der Suche nach einem besseren Leben nach Afrika – mit weitreichenden und bis heute andauernden Konsequenzen auf die wirtschaftliche und politische Entwicklung des Kontinents. Erst als die europäischen Kolonien in den 1950er- und 1960er-Jahren in die Unabhängigkeit entlassen wurden, entwickelte sich das Fundament heutiger Süd-Nord-Migration zwischen Afrika und Europa. 1956 kehrten über eine Million französischer Siedler aus Marokko und Tunesien zurück, denen bald eine weitere Million Pieds Noirs aus Algerien folgte. Ab 1975 erfolgte eine bedeutende Rückwanderung portugiesischer „Retornados“ sowie zehntausender Aussiedler aus den ehemaligen britischen Kolonien.

Die Migration von Schwarzafrikanern nach Europa begann im Wesentlichen erst am Ende des 20. Jahrhunderts. Wenngleich die transsaharischen Wanderungsbewegungen auf tiefer liegende



**Gestrandet:** In den spanischen Exklaven Ceuta und Melilla endet die Reise vieler Immigranten. (FOTO: REUTERS)

historische Wurzeln zurückgehen, so erfuhren sie in den 1990er-Jahren einen bedeutenden quantitativen Zuwachs. Die Ursachen dafür sind vielfältiger Natur, unter anderem kann auf die panafrikanische Migrationspolitik Libyens, die Zunahme der (Bürger-)Kriege in West- und Ostafrika sowie die schlechte Wirtschaftslage Afrikas verwiesen werden. Durch die verschärfte Zuwanderungs-

und Ausländerpolitik Libyens seit dem Jahr 2000, sahen sich viele Schwarzafrikaner gezwungen in die maghrebischen Nachbarstaaten bzw. nach Europa auszuwandern, so dass heute Menschen subsaharischer Herkunft die bedeutendste Gruppe an Süd-Nord-Migranten darstellen, die an den EU-Außengrenzen aufgegriffen werden. Somit hat Schwarzafrika die Maghrebstaaten erst vor

kurzem als wichtigste Entsendegebiet abgelöst. Die Emigration wurde zudem durch die massenhaften Flüchtlingswanderungen weiter verstärkt, die 1997 mit dem Sturz des Diktators Mobutu in Kongo-Kinshasa begannen und durch die (Bürger-)Kriege in der Region der Großen Seen, des Horns von Afrika sowie der Sahelzone ihre traurige Fortsetzung fanden. Durch den Ausbruch des

Bürgerkriegs in der Elfenbeinküste 1999 und den wirtschaftlichen Niedergang dieses bis dato bevorzugten Ziels westafrikanischer Arbeitsmigranten, stieg der Migrationsdruck auf die Maghrebstaaten und Europa weiter an.

Eine Hauptdrehscheibe der Süd-Nord-Migration stellt heute die Stadt Agadez in Niger dar, die sich an einem historischen Knotenpunkt zwischen West- und Ostafrika befindet. Von dort aus geht die Route weiter in die Küstenstädte zwischen Libyen und Marokko, um dann nach Malta, Sizilien, den italienischen Inseln Lampedusa und Pantalleria oder den spanischen Exklaven Ceuta und Melilla zu gelangen. Als Reaktion auf die häufigen Patrouillen in der Meeresenge von Gibraltar versuchen heute viele Auswanderungswillige, von der westafrikanischen Küste aus auf die Kanaren überzusetzen. Die größten Wanderungsbewegungen vollziehen sich allerdings innerhalb Afrikas selbst und viele Migranten sehen nicht Europa, sondern Nordafrika als ihr primäres Zielgebiet an. In Zukunft werden die Migrationsbewegungen wohl noch globaler werden, sich zunehmend dynamisieren, weiter ausdifferenzieren und der Frauenanteil – derzeit ca. 50 Prozent der Arbeitsmigranten und ca. 70-80 Prozent der Flüchtlinge – weiter zunehmen.

## Un jeune noir qui n'est plus esclave, qui crie comme les braves...

«Gibraltar» de Abd Al Malik \*

Sur le détroit de Gibraltar, y'a un jeune noir qui pleure un rêve qui prendra vie, une fois passé Gibraltar.

Sur le détroit de Gibraltar, y'a un jeune noir qui se d'mande si l'histoire le retiendra comme celui qui portait le nom de cette montagne.

Sur le détroit de Gibraltar, y'a un jeune noir qui meurt sa vie béte de «gangsta rappeur» mais ...

Sur le détroit de Gibraltar, y'a un jeune homme qui va naître, qui va être celui qu'les tours empêchaient d'être.

Sur le détroit de Gibraltar, y'a un jeune noir qui boit, dans ce bar où les espoirs se bousculent, une simple cannette de Fanta.

Il cherche comme un chien sans collier le foyer qu'il n'a en fait jamais eu, et se dit que p't-être bientôt, il ne cherchera plus.

Et ça rit autour de lui, et ça pleure au fond de lui.



(PHOTO: REUTERS)

Faut rien dire et tout est dit, et soudain... soudain il s'fait der- viche tourneur,

Il danse sur le bar, il danse, il n'a plus peur, enfin il hurle comme un fakir, de la vie devient disciple.

Sur le détroit de Gibraltar y'a un jeune noir qui prend vie, qui chante, dit enfin «je t'aime» à cette vie.

Puis les autres le sentent, le suivent, ils veulent être or puisqu'ils sont cuivre.

Comme ce soleil qui danse, ils veulent se gorger d'étoiles, et déchirer à leur tour cette peur qui les voile.

Sur le détroit de Gibraltar, y'a un jeune noir qui n'est plus esclave, qui crie comme les braves, même la mort n'est plus entrave.

Il appelle au courage celles et ceux qui n'ont plus confiance, il dit «ramons tous à la même cadence!!!».

Dans le bar, y'a un pianiste et le piano est sur les genoux, le jeune noir tape des mains, hurle comme un fou.

Fallaît qu'elle sorte cette haine sourde qui le tenait en laisse, qui le démontait pièce par pièce.

Sur le détroit de Gibraltar, y'a un jeune noir qui enfin voit la lune le pointer du doigt et le soleil le prendre dans ses bras.

Maintenant il pleure de joie, souffle et se rassoit.

Désormais l'Amour seul, sur lui a des droits.

Sur le détroit de Gibraltar, un jeune noir prend ses valises, sort du piano bar et change ses quelques devises,

Encore gros d'émotion il regarde derrière lui et embarque sur le bateau.

Il n'est pas réellement tard, le soleil est encore haut.

Du détroit de Gibraltar, un jeune noir vogue, vogue vers le Maroc tout proche.

Vogue vers le Maroc qui fera de lui un homme...

Sur le détroit de Gibraltar ... sur le détroit de Gibraltar...

Vogue, vogue vers le merveilleux royaume du Maroc,

Sur le détroit de Gibraltar, vogue, vogue vers le merveilleux royaume du Maroc...

\* Extrait du disque «Gibraltar», Atmospheric 2006.

Un continent riche en culture

## Littérature africaine

Un choix proposé par le CDAIC et le CITIM

**Chinua Achebe**

### LE MONDE S'EFFONDRE

Destruction de la vie tribale à la fin du siècle dernier par suite de l'arrivée des Européens; tragédie d'un homme dont toute la vie a tendu à devenir l'un des personnages les plus importants de son clan, mais qui finit de la façon la plus misérable; conversion au christianisme - cette abomination - de son fils qu'a éloigné de la vie ancestrale un rite cruel et sanguinaire dont a été victime son meilleur ami d'enfance; vie quotidienne des femmes et des enfants d'un village de la forêt qui, presque totalement coupé du monde extérieur, pouvait se croire «le» monde avec ses dieux et ses ancêtres, ses coutumes et ses interdits, l'inépuisable littérature orale de ses contes et de ses proverbes; voilà quelques-uns des thèmes d'un roman qui est sans doute l'un des plus riches et des plus pondérés que nous ait donnés l'Afrique Noire. *Présence Africaine, 2000*

**Amadou Hampâté Bâ**

### AMKOULEL L'ENFANT PEUL

Amkoullel, tel est le surnom que porte le jeune Hampâté Bâ quand, au début du XX<sup>e</sup> siècle, il s'initie aux traditions familiales séculaires. Fréquentant l'école française en même temps que la coranique, courant la savane alors que les proches partent pour une guerre que l'on dit mondiale, mais qui les concerne si peu, à l'écoute des maîtres de la parole, il s'apprête à devenir l'un des derniers grands dépositaires d'une civilisation orale en pleine mutation. À la fois roman d'aventures, tableau de mœurs et fresque historique, ce livre restitué dans une langue savoureuse et limpide toutes les richesses, les couleurs et la vie du grand récit oral africain. *Actes Sud, 1992*

**Amadou Hampâté Bâ**

### OUI MON COMMANDANT!

Amkoullel, désormais âgé de vingt-deux ans, entame sa carrière de fonctionnaire de l'administration coloniale en Haute-Volta (Burkina Faso). Après un long voyage au cours duquel il commence à noter tous les récits oraux dont il deviendra le dépositaire, il se marie, fonde une famille et devient peu à peu, à travers mille aventures cocasses, émouvantes ou dramatiques, un homme sage capable de porter sur le monde qui l'entoure un regard à la fois subtil et rigoureux. *Actes Sud, 1994*

**Olivier Jobard photos / texte de Florence Saugues**

### KINGSLEY, CARNET DE ROUTE D'UN IMMIGRANT CLANDESTIN

Kingsley, un jeune Camerounais de 22 ans, a traversé en toute illégalité l'Afrique subsaharienne (le Cameroun, la Nigeria, le Niger, le désert du Sahara, l'Algérie et enfin le Maroc) pour s'embarquer

sur un esquif de fortune et affronter l'Atlantique afin d'entrer clandestinement aux Canaries, territoire espagnol, donc européen. Aujourd'hui, il vit en France et a réussi à obtenir une carte de séjour en toute légalité. Olivier Jobard a accompagné Kingsley tout au long de sa périlleuse aventure et a retracé en photographies ce que l'on peut considérer comme une épopée des temps modernes. *Marbal, 2006*

**Gaston Kelman**

### JE SUIS NOIR ET JE N'AIME PAS LE MANIOC

Un Noir, n'est-ce pas, ce n'est pas très intelligent ni très cultivé. Il a certes de bons côtés: il se nourrit de manioc, il est rieur, enfantin, doué pour la musique (sauvage et rythmée, pas classique), mais c'est surtout sous-développé et ça compense par un membre surdimensionné... Tout le monde le sait. Or, la France compte un nombre incalculable de ces individus qui font partie intégrante de la nation, comme Gaston Kelman. L'auteur vit depuis vingt ans en France et se définit avant tout bourguignon. Fort de son expérience, il dévide avec une verve féroce les lieux communs qui pèsent sur les Noirs, alternant le sérieux de son propos avec des anecdotes pathétiques, hilarantes et parfois cruelles. *Max Milo Editions, 2003*

**Ahmadou Kourouma**

### ALLAH N'EST PAS OBLIGE

Birahima, le narrateur de ce roman, a une douzaine d'années et il retrace son itinéraire d'enfant soldat de l'Afrique contemporaine, entre le Liberia et la Sierra Leone. Orphelin, jeté sur les routes en compagnie d'un marabout mi-philosophe mi-escroc, Birahima se fait enrôler dans une bande de pillards. Kalachnikov en bandoulière, pour gagner sa soldé, il va bientôt participer aux pires exactions: «De camp retranché en ville investie, /.../ j'ai tué pas mal de gens. /.../ beaucoup de mes compains enfants soldats sont morts. Mais Allah n'est pas obligé d'être juste avec toutes les choses qu'il a créées ici-bas.» Un récit picaresque et terrifiant sur une époque de massacres dont les enfants sont les tristes héros. *Éditions du Seuil, 2000*

**Manuel Lopes**

### LES VICTIMES DU VENT D'EST

Au Cap-Vert, les premières pluies annoncent l'espoir de nouvelles récoltes de maïs sauf si le redoutable vent venu des côtes africaines se met à souffler en brûlant tout sur son passage comme une tornade de feu. Sur l'île de Santo Antão, il y a ceux qui plantent dès les premières gouttes, ceux qui attendent des signes plus certains de pluies bénéfiques et même ceux qui en sont réduits à consommer les semences. Mais tous risquent d'être les nouvelles victimes du



(PHOTO: REUTERS)

vent d'est qui mène un combat inégal et meurtrier. Un classique de la littérature capverdienne qui illustre parfaitement les dures conditions de vie d'un village dont les membres sont acculés à la violence pour survivre. *Sepia, 1996*

**Alain Mabanckou**

### VERRE CASSE

L'histoire «très horrifique» du Crédit a voyagé, un bar congolais des plus crasseux, nous est ici contée par l'un de ses clients le plus assidus, Verre Cassé, à qui le patron a confié le soin d'en faire la geste en immortalisant dans un cahier de fortune les prouesses étonnantes de la troupe d'éclépés fantastiques qui le fréquentent. Dans cette farce métaphysique où le sublime se mêle au grotesque, Alain Mabanckou nous donne à voir grâce à la langue rythmée et au talent d'ironiste qui le distinguent dans la jeune génération d'écrivains africains, loin des tableaux ethniques de circonstance, un portrait vivant et savoureux d'une autre réalité africaine. *Éditions du Seuil, 2005*

**Léonora Miano**

### CONTOURS DU JOUR QUI VIENT

Après la guerre qui a ravagé le Mboasu, cet Etat imaginaire et ô combien réel d'Afrique, le pays est exsangue. Les parents, incapables de prendre soin de leurs enfants, les chassent loin de chez eux, les accusant d'être la cause de leurs malheurs. Décidée à retrouver sa mère, la jeune Musango traverse un pays frappé de folie. Des rivages du fleuve Tubé aux bas-fonds de Sombé, métropole d'Afrique en proie à l'anarchie, Musango retrouvera-t-elle cette mère, sym-

bole d'une Afrique à la dérive? Sa rencontre avec le petit Mbalé marquera-t-elle les prémices d'un jour nouveau pour tout un continent? *Pilon, 2006*

**Aminata D. Traoré**

### L'ETAU

Le chômage, la pauvreté, la violence, mais aussi les dictatures ou les génocides, sont le lot de nombreux Etats postcoloniaux, qui cherchent à sortir de l'étau... Avec clarté et concision, Aminata Dramane Traoré, psychosociologue et femme d'entreprise, ex-ministre de la Culture et du Tourisme du Mali, révèle la situation critique de l'Afrique noire, soumise à des réformes économiques et structurelles draconiennes. Questionnant les enjeux de l'ouverture économique et politique de l'Afrique subsaharienne à un monde qui se veut sans frontières, elle dénonce ici une mondialisation synonyme de négation et d'oppression. Poids exorbitant de la dette, rôle ambigu du FMI, ingérence extérieure... autant de problèmes brûlants auxquels elle tente de répondre, pour redéfinir le pari démocratique dans ces pays. *Babel, Actes Sud, 1999*

**Syl Cheney-Coker**

### DER NUBIER

Cheney-Coker gehört der neuen Generation begabter Autoren Schwarzafrikas an. In seinem ersten Roman hat er in der Tradition des magischen Realismus eine Welt aus Illusion und Wirklichkeit geschaffen; er greift dabei ebenso auf alte afrikanische Glaubensvorstellungen wie auf religiöse Überzeugungen aus Islam und Christentum zurück. Der Roman führt in jene Zeit, als freigelassene Sklaven aus Virginia versuchen, sich in Malagueta ein menschenwürdiges Leben aufzubauen. Doch dort herrschen Kolonialismus und Despotie, und die Hoffnung der Neuankömmlinge erfüllt sich nicht. *Peter Hammer Verlag 1996*

**Kangni Alem**

### COLA COLA JAZZ

Kangni Alem erzählt eine Geschichte, die verrückt nicht sein könnte, und spiegelt so das Leben in den vermischten Kulturen einer globalisierten Welt. Heloise und Parisette, die beiden Heldinnen, bestechen durch Witz und die Souveränität, mit der sie - trotz leidvoller Erfahrungen - ihr Leben zwischen den Kontinenten bewältigen. *Peter Hammer Verlag 2004*

**Wole Soyinka**

### DIE AUSLEGER

Nigeria in den sechziger Jahren, kurz nach Erlangung der Unabhängigkeit. Fünf Freunde - ein Journalist, ein Angestellter im Auswärtigen Amt, ein Maler, ein Ingenieur und ein Universitätslehrer -, alle etwa Mitte dreißig, versuchen, sich innerhalb der neuen nigerianischen Gesellschaft zu etablieren. Doch für gut geschulte, aber kritische Geister gibt es keinen Platz in der frisch geschaffenen Bourgeoisie. Der Anblick von käuflichen Emporkömmlingen und biegsamen Konformisten treibt sie zwangsläufig zur Flucht in den Spott oder zur Verzweiflung. Die kunstvoll-satirische Zustandsbeschreibung des nigerianischen Literatur-Nobelpreisträger Wole Soyinka zeigt das Stimmungsbild einer Gesellschaft nach dem misslungenen Dekolonialisierungsversuch - sprachkräftig, geistreich und voller Humor. *Amman Verlag, 2002*

**Théo Ananissos**

### UN REPTILE PAR HABITANT

Théo Ananissos, écrivain d'origine togolaise, vit en Allemagne où il enseigne la littérature africaine francophone, à l'université de Cologne. Dans «Un reptile par habitant», il raconte dans un style à mi-chemin entre la fable et le polar l'histoire des pays africains depuis les proclamations d'indépendance. *Gallimard 2007*

## Centre de documentation et d'animation interculturelles

Le Centre de documentation et d'animation interculturelles est un projet géré par le ministère de l'Éducation nationale, la ville de Luxembourg et l'Asti asbl.

Le CDAIC possède une bibliothèque qui regroupe plus de 12.000 titres et comporte livres, périodiques, dossiers pédagogiques, des CD, CD-roms et DVD, autour de sujets tels que anti-racisme, interculturel, migrations, réfugiés et scolarité.

L'équipe pluridisciplinaire développe des projets interactifs et ludiques. Elle s'entoure d'experts de divers domaines tels

que pédagogues, gens du théâtre, psychologues, musiciens, etc. Elle utilise régulièrement les technologies de l'information actuelle.

Le CDAIC s'adresse aux enseignants du préscolaire et du primaire, aux enseignants du secondaire, éducateurs et autres multiplicateurs, étudiants, intéressés...

Heures d'ouverture: mardis et jeudis de 14-17 heures et sur rendez-vous au téléphone 43 83 33 53, www.cdaic.lu, cdaic@asti.lu, 12, rue Auguste Laval, L-1922 Luxembourg



Supplément commun

**d'Wort**



**astm**

ACTION SOLIDARITE TIERS MONDE